

Un vaste réseau transfrontalier de contrebande démantelé à El M'Ghair
Saisie de 35 kg d'or, 37 kg d'argent, plusieurs milliards et 21 véhicules touristiques

P03

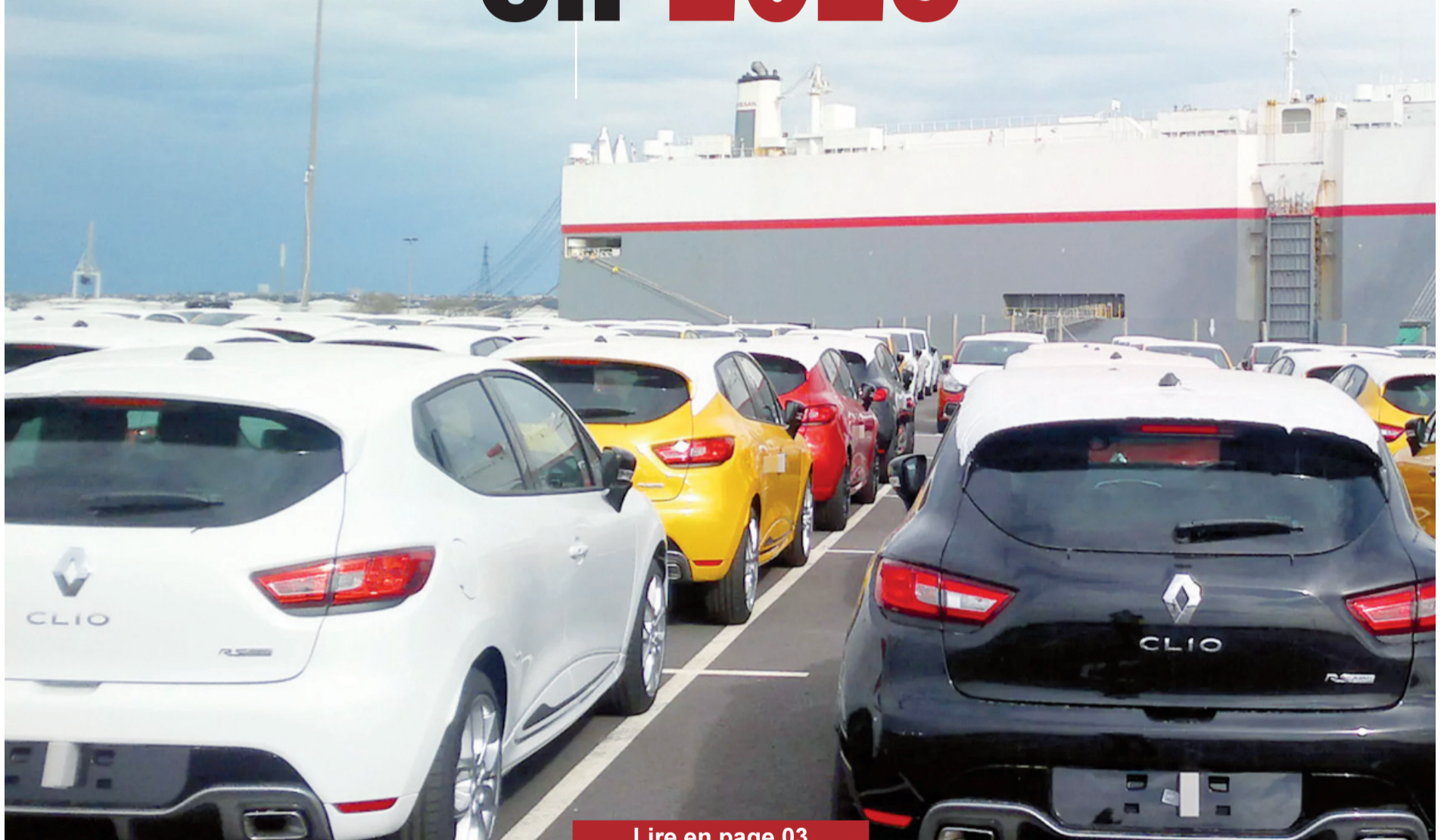
LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7006 - MARDI 15 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Transport de marchandises
La SNTF prévoit d'atteindre 100 millions de tonnes par an d'ici 2040

P04

Importation de véhicules de moins de 3 ans
Ce qui va changer en 2025



Lire en page 03

P07

ORAN

Centre des conventions d'Oran (CCO)
Ouverture à Oran de la 12^{ème} édition du salon NAPEC
Du 23 au 27 octobre à Oran
21^{ème} édition du Salon international «Bâti west 2024»
Chauffeurs de taxi
Courses refusées
et tenue vestimentaire non réglementaires



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Cour constitutionnelle

Tirage au sort pour le renouvellement de la moitié de ses membres

La Cour constitutionnelle a procédé, dimanche au niveau de son siège, au tirage sort pour le renouvellement de la moitié de ses membres, a indiqué un communiqué de la même instance. "En vertu de la Constitution, notamment les articles 186 et 188, et conformément au règlement intérieur de la Cour constitutionnelle du 10 Safar 1444 correspondant au 6 septembre 2022, notam-

ment les articles 10 au 17, le tirage au sort du renouvellement de la moitié des membres de la Cour Constitutionnelle, a été organisé dimanche, 13 octobre 2024, au siège de la Cour constitutionnelle", précise la même source. "L'opération s'est déroulée en plénière sous la présidence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, en présence des membres de la Cour", conclut le communiqué.

Travaux de la 149ème Assemblée de l'UIP à Genève

Le sénateur Lyes Achour représente l'APM

Le président de la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation et membre de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), Lyes Achour, prend part aux travaux de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), tenue à Genève (Suisse), et ce en qualité de représentant de l'APM qui détient le statut de membre observateur permanent à l'UIP, a indiqué dimanche un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

"Le président de la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, Lyes Achour, membre de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prend part aux travaux de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, qui se déroulent à Genève (Suisse), du 13 au 17 octobre, et ce en qualité de représentant de l'APM qui détient le statut de membre observateur permanent à l'UIP", lit-on dans le communiqué.

Elle visite deux internationaux, Bouhadji et Hamida pour leur rendre hommage

La Radiouse lutte contre l'oubli



Une belle initiative de la Radiouse qui a rendu visite à deux anciens joueurs du MCO et de l'équipe nationale des années 60-70, Djelloul Bouhadji et Hamida Karim. Deux éléments, l'un défenseur central et l'autre milieu offensif, qui ont contribué à écrire de belles pages de l'histoire du Mouloudia d'Oran en remportant le championnat d'Algérie en 1970 et la coupe d'Algérie en 1975. Ces deux grands joueurs traversent actuellement une phase de santé délicate, c'est pourquoi la Radiouse a dépêché une délégation dirigée par le président Kada Chafi et composée de l'ex-entraîneur Mohamed Henkouche et les joueurs, Bel Abbes, Benchiha, Foussi, Mazri et Crouzet. L'objectif de la Radiouse était de relever le moral de ces deux anciens joueurs malades, de leur rendre hommage au même titre que les anciennes gloires et de les soutenir finan-

cièrement. Les familles de Bouhadji et Hamida étaient heureux de l'éloge fait à leurs parents et ont remercié la Radiouse pour ce qu'elle fait depuis bien longtemps en faveur des anciens sportifs et contre l'oubli. Rappelons qu'après une carrière de joueurs bien remplie, Bouhadji a continué à être sur les terrains comme entraîneur de plusieurs clubs dont le Widad de Mostaganem, le Croissant Club Sigois et le MCO. Quant à Karim Hamida, il s'est reconverti en éducateur des jeunes catégories avant de devenir administrateur au Mouloudia jusqu'en 2010. Mohamed Henkouche n'a pas tari d'éloges pour ces deux joueurs qui jouissaient d'une grande capacité dans le jeu. La Radiouse, qui donne à chaque occasion des leçons à certains clubs de football dont les dirigeants ont effacé de leurs mémoires les joueurs qui ont tant donné pour leurs équipes.

Genève

Le vice-président de l'APN préside une réunion du Groupe géopolitique africain

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, M. Monder Bouden, a présidé une réunion du Groupe géopolitique africain à Genève (Suisse), tenue avant le début des travaux de la 149e session de l'Union interparlementaire (UIP), indique dimanche un communiqué de l'Assemblée. Cette réunion a pour objectif "la concertation, la coordination et l'unification des positions entre les parlements des pays africains sur les questions d'intérêt pour le continent", indique le communiqué. M. Bou-

den, en sa qualité de président du Groupe géopolitique africain, a rappelé que le continent africain "qui continue à faire face à plusieurs problèmes, aspire à réaliser le développement et à faire entendre sa voix dans les instances internationales", lit-on dans le communiqué. Il a appelé à "renforcer l'action commune dans le cadre de l'instance parlementaire internationale et à améliorer la performance et l'influence de l'UIP au double plan régional et international", selon la même source.

NAPEC

Le Groupe Télécom Algérie présent à la 12ème édition

Le Groupe Télécom Algérie (GTA) participe avec ses entreprises affiliées à la 12ème édition du Salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", qui se tiendra du 14 au 16 octobre 2024 au Centre des conventions Mohamed Ben Ahmed à Oran (CCO), a-t-il annoncé dimanche dans un communiqué. Au cours de cette manifestation, le groupe et ses entreprises économiques affiliées à son portefeuille présentera ses offres et services à travers un stand qui sera installé à l'occasion, a précisé la même source. Considéré comme un rendez-vous incontournable de l'économie

nationale, le Salon réunira des entreprises algériennes de premier plan, dont le Groupe Telecom Algérie, a fait savoir le communiqué en précisant que cette participation témoigne de "l'engagement du groupe et de ses entreprises affiliées dans la promotion des technologies de l'information et de la communication, tant au niveau local qu'international". L'objectif de cette participation vise également à "contribuer à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des entreprises, les rendant plus flexibles et compétitives dans un marché en constante évolution, tout en contribuant à l'essor de l'économie nationale".

Elle se tiendra le 4 novembre 2024 en Algérie

Conférence Internationale de l'Économie Maritime



Le World Trade Center Alger et Global Trade Support annoncent la Conférence Internationale de l'Économie Maritime (CIEM), qui se tiendra le 4 novembre 2024 en Algérie. Sous le thème «Naviguer vers l'Avenir: Construire le Secteur Maritime de Demain», cette édition de la conférence promet d'offrir une exploration approfondie des évolutions et défis du secteur maritime. La CIEM s'est affirmée comme une plateforme de premier plan réunissant des leaders de l'industrie, des décideurs politiques et des experts pour discuter des défis et opportunités majeurs du secteur maritime. Le thème de cette année reflète l'engagement

de la conférence à façonner l'avenir du transport maritime, de la durabilité et de l'innovation technologique. «Nous sommes enthousiasmés à l'idée d'accueillir cette année la Conférence Internationale de l'Économie Maritime sous le thème 'Naviguer vers l'Avenir'», a déclaré Mr. Ahmed TIBAOUI, CEO du World Trade Center Algiers et Membre du Conseil Mondiale des WTCA. «Notre objectif est de faciliter un dialogue tourné vers l'avenir qui aborde à la fois les défis et les opportunités du secteur maritime. Nous avons hâte de rassembler un groupe diversifié d'experts et de parties prenantes pour des discussions et des innovations significatives».

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Importation de véhicules de moins de 3 ans

Ce qui va changer en 2025

Par B.Habib

Le marché automobile se renforce et se veut rigoureux avec une nouvelle disposition introduite à la loi relative à l'importation des véhicules de moins de 3 ans. Tout compte fait, le secteur de l'automobile devra connaître des rebondissements à partir de 2025, notamment pour ce qui est de l'importation des véhicules de moins de 3 ans afin de freiner les pratiques spéculatives, devenues flagrantes et abusives à la fois, ce qui a incité auparavant le gouvernement à surseoir à travers une directive envoyée aux walis à la délivrance des cartes d'immatriculation pour les véhicules de moins de 3 ans afin de se pencher sur les contrôles et les vérifications somme toutes nécessaires. Selon certaines sources, un fichier national aurait été établi pour un recensement général de véhicules vendus et immatriculés et mis en circulation prévoyant certains risques comme le vol ou le trafic sur des véhicules importés. Le gouvernement apporte une restriction. Cela va limiter un peu les achats abusifs et les reventes de ces véhicules au vu de leur avantage. Dorénavant, beaucoup de choses devront changer dans ce dossier. Devant les tentatives de certaines personnes ou particuliers de détourner la finalité et les avantages liés à ces véhicules tels que stipulés et définis par les cahiers de charges ou contrats conclus entre autres avec des particuliers, concernant les modalités

pratiques et les conditions d'achat de ce type de véhicule à respecter, l'Etat vient d'apporter certains mécanismes additifs afin de réguler le marché des véhicules d'occasion importés de moins de 3 ans d'âge. Ainsi, dans le cadre du projet de la loi de Finances 2025, l'Algérie envisage une nouvelle loi concernant l'importation de véhicules d'occasion de moins de 3 ans, une pratique autorisée depuis 2023. Selon le projet de loi des finances 2025, transmis récemment à l'APN, cette restriction, encore en projet, vise à rendre les véhicules d'occasion «incessibles» après 3 ans de leur acquisition. Dans le but de réduire la spéculation sur ces véhicules, et partant, réorganiser le marché automobile en Algérie, il a été décidé de rendre les véhicules d'occasion importés de moins de 3 ans invendables pendant une durée maximale de 3 ans, c'est-à-dire durant leur durée de mise en circulation. Sous réserve de l'approbation de l'article par le Parlement, cette nouvelle mesure devra être mise en œuvre à partir de 2025. La proposition inscrite dans l'article 203 du projet de loi des finances pour 2025, souligne que les véhicules d'occasion sont incessibles pendant 3 ans, à compter de la date de leur achat. Cette déclaration vise à amender l'article 110 du PLF 2023. Le plan consiste alors à renforcer les règles de cession de véhicules de tourisme et utilitaires, quel que soit le type de motorisation. Comme le précise l'ex-

posé des motifs du projet : «La présente proposition de mesure a pour objet d'instaurer une interdiction de cession, pour une durée de trois (3) ans, à compter de la date de leur acquisition, des véhicules de tourisme usagers et utilitaires, électriques et ceux à moteur à piston, à allumage par compression (essence) ou hybrides (essence et électrique), de moins de trois (3) ans importés par les particuliers résidant en Algérie». Par cette mesure inédite, le gouvernement vise à mettre en place un cadre rigoureux pour contrôler le détournement des avantages administratifs liés à l'importation de véhicules à des fins spéculatives. «L'instauration de cette interdiction de cession vise à lutter contre les pratiques spéculatives de certains revendeurs et particuliers, qui ont altéré l'objectif recherché à travers les avantages fiscaux et douaniers accordés en la matière», est-il expliqué dans le communiqué. À ce titre, le gouvernement intensifie ses efforts pour réguler le marché de l'importation de voitures. En effet, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a mis en vigueur une mesure en début du mois en cours, visant à suspendre la délivrance des cartes d'immatriculation pour les véhicules de moins de 3 ans, jusqu'à nouvel ordre. En somme, si la nouvelle mesure proposée par le PLF entre en vigueur, il faut s'attendre à un changement significatif dans le marché automobile en 2025.

Algérie-Inde

Des relations d'amitié historiques et des perspectives prometteuses

L'Algérie et l'Inde entretiennent des relations d'amitié historiques solides, qui servent de base pour hisser le niveau de la coopération bilatérale vers des perspectives plus vastes, en insufflant une nouvelle dynamique propice à un partenariat économique prometteur entre les deux pays. Ainsi, la visite d'Etat entamée, dimanche à Alger, par la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, revêt une importance capitale et s'inscrit dans la dynamique historique qui a contribué à la consolidation des relations et à la convergence des vues entre les deux pays sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, avec une volonté commune de relancer la dynamique de la coopération économique. L'importance de cette visite se manifeste également par son caractère inédit : c'est la première fois depuis des années qu'un haut responsable indien se rend en Algérie, la dernière visite étant celle de l'ancien vice-président indien, Mohammad Hamid Ansari, en 2016, suivie de celle du ministre d'Etat indien aux Affaires étrangères, Shri Muraleedharan en 2021. Les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies en juillet 1962, ancrées dans une histoire commune de lutte contre le colonialisme. Les deux pays sont également membres fondateurs du Mouvement des non-

alignés (MNA). Depuis lors, les relations entre l'Algérie et l'Inde se sont développées dans différents domaines avec le renforcement des mécanismes de dialogue et de concertation, notamment après l'installation, en 2020, du groupe parlementaire d'amitié entre les deux pays. Les deux pays partagent des points de vue convergents sur de nombreuses questions internationales, telles que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que leur travail commun pour la sécurité et la stabilité dans le monde. L'Inde attache une grande importance à l'approfondissement de la coopération avec l'Algérie, dans le cadre d'une vision renouvelée portée par Mme Droupadi Murmu, élue présidente en 2022. Cette approche rejoint celle de l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à diversifier le partenariat stratégique à travers le monde. Dans un message de félicitations adressé récemment au Président de la République, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, le Premier ministre indien, M. Narendra Modi avait souligné "la solidité des relations d'amitié traditionnelles entre l'Inde et l'Algérie, fondées sur la confiance mutuelle, la volonté sincère et l'échange de vues sur des questions régionales et internationales". Le Premier

ministre indien avait également assuré que l'Inde "attache une grande importance à l'élargissement et à l'approfondissement de la coopération avec l'Algérie, au mieux des intérêts communs des deux peuples". La nouvelle ambassadrice de la République de l'Inde, Mme Swati Vijay Kulkarni a souligné, il y a quelques jours, à l'issue de la remise de ses lettres de créances au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "la volonté de son pays de travailler en étroite collaboration avec l'Algérie dans divers domaines". Depuis quelque temps, les deux pays avaient convenu "de la nécessité du renforcement de l'arsenal juridique régissant la coopération bilatérale à travers notamment, l'engagement de discussions devant permettre la conclusion d'accords sur la non-double imposition, la coopération douanière et la promotion et la protection des investissements de part et d'autre, tout en intensifiant les rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays". Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays reste en deçà du niveau des relations politiques excellentes, se situant autour de 2 milliards USD ces dernières années, malgré le potentiel immense qu'offre le climat d'affaires et les indicateurs économiques positifs des deux pays ces dernières années.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le pouvoir d'achat pris en charge dans la LPF 2025

Pour le projet de loi de Finances 2025, la lutte contre l'évasion fiscale aura constitué l'axe central de cette loi par rapport aux années passées. Selon des sources d'informations autorisées, cette mesure draconienne va autoriser la mise en application des échanges d'informations avec les pays ayant signé des conventions d'assistance administrative avec l'Algérie. Cela aura comme conséquences positives le renforcement des capacités de contrôle du fisc et permettant ainsi un suivi plus rigoureux des flux. Entre autres, elle permettra à l'administration fiscale algérienne une actualisation permanente des informations concernant directement les avoirs et les revenus des résidents algériens à l'étranger. Cela pourrait bien servir à détecter et prévenir les fraudes et l'évasion fiscale. Les fraudes fiscales qui se pratiquaient «offshore» c'est-à-dire sur une dimension internationale ont abouti à une saignée du trésor public. Cette fois-ci, paraît-il, les pouvoirs publics ont pris la plus déterminante des décisions afin de mettre un terme à cette déplorable situation. D'habitude et notamment en janvier 2021, afin de boucher les trous dans les budgets, on avait fait recours aux spectaculaires augmentations dont tout le monde a eu vent. Ces augmentations avaient, rappelle-on, frappé de plein fouet le pain quotidien des citoyens diminués. Cette fois, paraît-il on a interchangé les rôles. Ce sont les affairistes «offshore» qui rafflent à la pelle les milliards en devises qui vont directement être ciblés par «les «percepteurs de la république». Ce sont, en effet, les recours aux solutions faciles consistant à traire, sans le moindre remord, les marmelles déjà tarées. L'on s'en prend toujours aux petits soubassements faciles à sauter. Les services du fisc algérien ne sont pas uniquement inefficaces, mais trop de fois injustes. L'évasion fiscale touche surtout les personnes et les entreprises sous la protection des influents et nébuleux personnages. Cela aura des relations très liées avec le monde de la spéculation et de l'économie informelle. C'est une sorte de citoyenneté hors normes. Ce sont des espèces qui sont toujours en train de prendre et ne donnent rien. Pis encore, ils ne savent pas donner quelque chose en contrepartie. Ils arrivent souvent et dans un laps de temps à raffler des milliards. Dans la chronique d'hier, nous avons abordé les mesures prises par les pouvoirs publics au sujet du prix du café qui va être désormais fixé à 250 da les 250 gr. Le peuple souhaite que dans la LDF 2025, d'autres produits nécessaires soient concernés par la fixation des prix soutenus et protégés.

Un vaste réseau transfrontalier de contrebande

démantelé à El M'Ghair

Saisie de 35 kg d'or, 37 kg d'argent, plusieurs milliards et 21 véhicules touristiques

Les services de la sûreté de la wilaya d'El M'Ghair ont réussi à démanteler un vaste réseau transfrontalier de contrebande de métaux précieux et d'argent. Selon le communiqué, 7 individus ont été arrêtés, et les forces de l'ordre ont saisi 35 kg d'or, 37 kg d'argent, ainsi qu'une somme colossale de 5 milliards et 416 millions de centimes, en plus de 270.500 dollars et 21 véhicules touristiques. Les investigations, menées sous la supervision du parquet, ont permis d'arrêter d'autres membres du réseau criminel dans les wilayas de Sétif, Tébessa et Alger, ainsi que d'effectuer d'autres saisies. Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé d'Ouargla, conclut le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le pétrole face à l'inflation en Chine

Les prix du pétrole ont chuté d'un dollar lors des premiers échanges asiatiques de lundi, influencés par des données décevantes sur l'inflation en Chine. Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont diminué de 1,12 \$ pour s'établir à 77,92 \$ le baril, tandis que ceux sur le West Texas Intermediate ont baissé de 1,07 \$ à 74,49 \$ le baril. Les pressions déflationnistes en Chine, signalées par le Bureau national des statistiques, ont augmenté en septembre, exacerbant les craintes sur la demande. La conférence de presse de samedi a également laissé les investisseurs dans l'incertitude concernant l'ampleur du plan de relance nécessaire pour soutenir l'économie chinoise en difficulté. En septembre, la Russie a réduit sa production de pétrole brut de 28 000 barils par jour, atteignant environ 9 millions de barils par jour (bpj), selon l'OPEP, qui s'appuie sur des données de sources secondaires. Ce chiffre reste légèrement supérieur au quota mensuel convenu de 8,98 millions de bpj dans le cadre des accords OPEP+. La production d'août a également été révisée à la baisse, s'établissant à 9,029 millions de bpj. L'OPEP+, qui inclut l'OPEP et ses alliés, a mis en œuvre plusieurs réductions de production depuis fin 2022 pour stabiliser le marché pétrolier. La Russie, le Kazakhstan et l'Irak ont été mentionnés comme des pays ayant dépassé leurs quotas de production. Pour compenser cette surproduction, la Russie a prévu des réductions supplémentaires en octobre et novembre 2024, ainsi qu'entre mars et septembre 2025. Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, a affirmé que l'entreprise continue à répondre à la demande mondiale de pétrole, même si un pic pétrolier est prévu entre 2030 et 2040. Dans une interview aux Echos, il a souligné l'importance de maintenir les investissements dans le secteur pétrolier pour éviter une flambée des prix. Actuellement, la demande mondiale augmente d'environ 1 % par an, principalement en raison de la Chine. Cependant, ce rythme n'est pas durable. Pour compenser le déclin naturel de la production pétrolière, estimé entre 4 et 5 % par an, Patrick Pouyanné souligne l'importance d'investir dans de nouveaux champs pétroliers. Les investissements mondiaux dans l'exploration et la production de pétrole ont chuté, passant de 700 milliards de dollars en 2015 à 500 milliards aujourd'hui, en raison de la transition énergétique. TotalEnergies mise également sur le gaz et les énergies renouvelables, bien que cette transition engendre des coûts supplémentaires. Pouyanné plaide pour une approche équilibrée entre les investissements dans le pétrole, le gaz et les énergies renouvelables, afin d'assurer une énergie abordable pour soutenir le développement économique.

Transport de marchandises

La SNTF prévoit d'atteindre 100 millions de tonnes par an d'ici 2040

Le volume de marchandises transportées par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) devrait atteindre 100 million de tonnes par an à l'horizon 2040, a indiqué dimanche le directeur général adjoint de la société, Réda Laïb. "Avec la mise en exploitation des nouvelles mines de Gara Djibilet (Tindouf) et de Bled el Hadba (Tébessa), nous prévoyons un plan de charge de 100 millions de tonnes par an de marchandises à l'horizon 2040", a déclaré M. Laïb sur les ondes de la Radio algérienne. Après 10 ans de stagnation avec 4,5 millions de tonnes par an, les quantités de marchandises transportées par la SNTF ont connu une hausse sensible de l'ordre de 700.000 tonnes en 2023, pour atteindre 5,2 millions de tonnes. Pour l'exercice 2024, la société ambitionne d'atteindre 6 millions de tonnes, selon le responsable soulignant que la SNTF est en train de se préparer pour répondre favorablement et efficacement aux besoins futurs.

Importation des viandes blanches et rouges

Les avantages douaniers et fiscaux maintenus pour l'année 2025

Les avantages douaniers et fiscaux relatifs à l'importation des viandes rouges et blanches seront maintenus pour l'année 2025, en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, ont annoncé, dimanche, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué conjoint.

La décision du maintien a été prise lors d'une réunion de coordination coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa et le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, consacrée à l'organisation de l'opération d'importation des viandes rouges et blanches en vue d'assurer l'approvision-

nement régulier du marché et en prévision du mois sacré de Ramadhan, a précisé le communiqué. Tenue dimanche, la réunion s'est déroulée en présence d'opérateurs importateurs privés et publics, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, lit-on dans le communiqué. Première du genre, la réunion a permis l'évaluation du système d'importation des viandes rouges et blanches depuis son entrée en vigueur début octobre 2023, outre la présentation de la nouvelle approche adoptée par les pouvoirs publics en matière d'importation et d'approvisionnement du marché en différentes variétés de viande (bovines, ovines et volailles) en quantités suffisantes. A cette occasion, les deux ministres

ont affirmé que ce système avait été validé pour l'année 2025 en maintenant les mêmes avantages (réduction des droits douaniers et suppression de la TVA), a ajouté la même source, relevant la poursuite de l'opération d'importation des viandes rouges sous toutes ses formes (viandes emballées sous vide et cheptel destiné à l'abatage et à l'engraissement), outre les viandes blanches congelées.

En sus de l'approvisionnement du marché et la stabilisation des prix de ces denrées, les deux ministères soulignent l'importance de "revoir la méthode d'exploitation des licences d'importation par les opérateurs, et ce en fixant au préalable les délais de leur exploitation en fonction des objectifs fixés par les pouvoirs publics et des besoins du marché".

Pétrole et gaz

L'Opep et le GECF soulignent le rôle vital pour l'humanité

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont souligné, lors de leur 5ème réunion de haut niveau du dialogue énergétique, l'importance du pétrole et du gaz pour la prospérité et le progrès de l'humanité, indique un communiqué conjoint des deux organisations. Intervenant lors de cette réunion, tenue jeudi dernier par visioconférence, le Secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghais a souligné "le rôle vital que jouent le pétrole et le gaz dans la prospérité et le progrès de tous les êtres humains", notant que "le pétrole et les produits dérivés du pétrole sont essentiels à presque tous les aspects de la vie". Cité par le communiqué, M. Al Ghais a insisté, lors de cette réunion qu'il a coprésidée avec le SG du GECF, Mohamed Hamel, que "la vie sans pétrole et sans gaz est unimaginable", ajoutant que la part combinée du pétrole et du gaz dans le mix énergétique restera supérieure à 53 % en 2050. A cet effet, il a souligné "le besoin crucial d'investisse-

ments adéquats et opportuns pour garantir que l'offre réponde à la demande", rappelant que "rien que pour le pétrole, les besoins totaux d'investissement jusqu'en 2050 sont estimés à 17,4 milliards de dollars, soit environ 640 milliards de dollars par an en moyenne". M.Al Ghais a donc souligné l'importance et la valeur du dialogue et de la collaboration en cours entre l'Opep et le GECF, affirmant que "ces réalités énergétiques nous rappellent pourquoi le travail de nos deux organisations est si essentiel et pourquoi la coopération entre nous est si importante". Pour sa part, le SG du GECF a mis en avant le solide partenariat entre les deux organisations, qui s'est traduit par une série d'initiatives collaboratives. "Les deux organisations ont réalisé des progrès significatifs en matière d'échange de données et de participation conjointe aux forums mondiaux sur l'énergie. Ce partenariat est essentiel pour s'orienter dans un paysage énergétique en constante évolution et faire face aux complexités des marchés énergétiques ac-

tuels", a indiqué M. Hamel, cité dans le communiqué. Il a également souligné le rôle durable du gaz naturel et du pétrole dans le futur mix énergétique mondial, rappelant que "les perspectives mondiales du gaz du GECF prévoient que la demande mondiale d'énergie primaire augmentera de 20%, et que la demande de gaz naturel devrait augmenter de 34% d'ici 2050". Cela souligne l'importance continue du gaz naturel pour le développement durable, l'accès à l'énergie et la durabilité, a-t-il dit. M.Hamel a, dans ce contexte, noté que "le gaz naturel est plus qu'un simple carburant, il constitue une matière première essentielle dans la production d'engrais et contribue à assurer la sécurité alimentaire mondiale". A noter que lors de la réunion, les parties ont discuté de questions liées au développement durable, à la pauvreté énergétique, les solutions de cuisson propres, la technologie, l'investissement, la sécurité énergétique, la transparence des données et à l'échange de connaissances, explique le communiqué.

Assurances

Lancement du projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive

Le projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie a été lancé, jeudi, dans le cadre de l'initiative globale relative aux facilités d'assurance et de financement des risques (IRFF), lancée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Présidant la cérémonie d'ouverture de l'atelier dédié au lancement du projet, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a souligné que ce projet vise à renforcer les capacités des intervenants dans le domaine des assurances, de développer des solutions d'assurance inclusives, de sensibiliser les citoyens à l'importance de ce domaine et de promouvoir des mécanismes adaptés au financement des risques. Le ministre

a, dans ce cadre, indiqué que l'Etat attend de cette initiative qu'elle représente une large contribution au développement de l'activité d'assurance en Algérie, qui demeure en deçà des grandes potentialités de l'économie algérienne. Par ailleurs, M. Faïd a déploré la faible part du secteur dans le produit intérieur brut (PIB), qui ne dépasse pas 1%, malgré la croissance continue de l'activité des assurances en Algérie et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur, passant de 23 milliards de DA en 2006 à 162 milliards de DA en 2023, grâce à plusieurs réformes, pour ne citer que la libéralisation de l'activité d'assurance et l'adoption de l'assurance Takaful. Selon les explications données, cette initiative fait suite à une étude diagnos-

tique du marché des assurances en Algérie, réalisée par le PNUD et le ministère des Finances en 2021, qui a révélé que l'activité ne couvrait pas toutes les catégories, notamment les citoyens et les investisseurs dans le domaine agricole, qui sont touchés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles (seulement 10% des agriculteurs ont des contrats d'assurance). Plusieurs facteurs ont induit à cette situation, notamment les tarifs élevés, la limite des offres, le manque de confiance entre l'assuré et l'assureur, en sus d'autres raisons d'ordre culturel et religieux qui empêchent une partie d'Algériens d'adopter des offres d'assurance, ainsi que le cadre juridique qui couvre partiellement les risques climatiques.

Cancer du sein

L'UGTA organise une journée de sensibilisation

L'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) a organisé, dimanche à Alger, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, au cours de laquelle il est proposé, à titre gracieux, diagnostic, dépistage précoce, analyses et examens d'imagerie. S'exprimant lors de cette journée organisée par le département de la santé, de la prévention et de la condition de la femme travailleuse de l'UGTA, en coordination avec le comité de wilaya des femmes travailleuses d'Alger, le Secrétaire général l'UGTA, M. Amar Takdjout a indiqué que cette action "s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de l'UGTA à la campagne nationale et mondiale de sensibilisation contre le cancer du sein". Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur "l'impératif de sensibiliser la femme à l'importance que revêt le dépistage précoce du cancer

du sein", ajoutant "outre la prévention contre la maladie, le programme de cette journée tend à sensibiliser la femme à l'importance du dépistage précoce de cette maladie afin d'éviter toute complication". De son côté, la présidente du comité de wilaya des femmes travailleuses de la wilaya d'Alger, Mme Malika Boutaoui, a fait savoir que "près de 200 femmes travailleuses et femmes au foyer bénéficieront, ce dimanche, d'une visite et d'un diagnostic médical gratuits, au niveau du siège de la centrale syndicale, encadrés par des médecins spécialistes", précisant que "les femmes ayant des symptômes de cette maladie ou des facteurs de risque seront prises en charge et accompagnées à titre gracieux". Pour sa part, la secrétaire nationale chargée de la Médecine du travail et de la condition de la femme travailleuse

se à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Pr Nora Akif, a fourni des explications sur cette maladie et les moyens de prévention. A cette occasion, Mme Akif a salué la contribution de Sonatrach, de Sonelgaz, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), et des Fédérations des Douanes et des Ports "en vue de permettre aux femmes travailleuses concernées de bénéficier d'un dépistage précoce au niveau de la Centrale syndicale et leur prise en charge gratuite, dont la mammographie, et le suivi continu de leur état de santé". "Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation contre le cancer du sein, nombre de femmes travailleuses bénéficieront, le 27 octobre, d'un dépistage précoce, et d'un accompagnement médical au niveau de la wilaya de Ouargla", a-t-elle, par ailleurs, annoncé.

2ème phase de réintégration des élèves

Belaabed préside une conférence nationale

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une conférence nationale consacrée aux directives concernant la 2ème phase de l'opération de réintégration et à l'évaluation des préparatifs liés à l'organisation du championnat national des sports scolaires, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Dans le cadre d'une série de conférences, tenues par visioconférence, consacrées au suivi de la rentrée scolaire, M. Belaabed a présidé, samedi, une conférence nationale consacrée aux directives relatives à la 2ème phase de l'opération de réintégration, à l'éva-

luation des préparatifs pour l'organisation du championnat national des sports scolaires, et au suivi de la prise en charge des préoccupations soulevées au niveau des directions de l'éducation de wilayas", a précisé le communiqué. Le ministre a, en outre, affirmé qu'après publication des résultats de la 1ère phase d'étude des requêtes de réintégration des élèves qui n'ont pas pu poursuivre leur parcours scolaire, menée au niveau des établissements scolaires, "les directions de l'éducation prendront en charge les requêtes restantes dans la 2ème phase, avant de mettre en place des mesures supplémentaires

pour répondre aux autres requêtes, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors du Conseil des ministres du 22 septembre 2024". Concernant les préparatifs liés à l'organisation du championnat national des sports scolaires, qui débutera janvier 2025, M. Belaabed a suivi un exposé sur les travaux réalisés par le comité en charge de ce dossier, soulignant "la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le succès de cette manifestation nationale, qui vise principalement à découvrir et à promouvoir l'élite sportive".

Ophtalmologie

La sensibilisation au dépistage des pathologies oculaires soulignée

L'importance de la sensibilisation au dépistage des maladies oculaires, telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et l'œdème maculaire diabétique (OMD), a été soulignée, mardi à Alger, par des spécialistes. Ainsi, les Professeurs Soraya Mouaki Benani et Mustapha Djabour, du service d'Ophtalmologie du CHU "Mustapha Bacha", ont mis l'accent sur l'impératif de la sensibilisation au dépistage de ces deux maladies, parmi les plus fréquentes affectant l'œil et ce, "dès l'apparition des premiers symptômes", pour éviter les complications causant la cécité. Intervenant lors d'une session de formation destinée aux journalistes, sur les caractéristiques de la DMLA, Pr Mouaki a mis en garde contre les facteurs de risques évitables, à l'instar du tabagisme, l'obésité, la mauvaise hygiène de vie, etc. Notant que d'autres facteurs inévitables comme l'âge et la génétique sont à l'origine de cette maladie, elle a recommandé de suivre des mesures hygiéno-diététiques comme une alimentation riche en antioxydants, en oméga 3, le port de lunettes solaires adaptées, l'éloignement des écrans

bleus, etc. Précisant que cette affection est "sévère et invalidante", elle a indiqué que le traitement par injections (anti UEGF), disponible depuis 2007 en Algérie, "ne guérit pas, mais permet d'éviter la cécité" et qu'en dépit de son coût élevé, il est administré "en milieu hospitalier à tous les

patients". De son côté, Pr Djabour a relevé l'impact sociétal et le coût économique de la prise en charge des OMD, ces déficiences visuelles entraînant notamment "une dépendance vis-à-vis d'autrui, une baisse de la productivité au travail et un mal-être mental".

Transformation numérique

Elaboration du plan sectoriel pour les années 2025 et 2026

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025 et 2026, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, le SG du ministère, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination ayant regroupé les différents responsables des instances et des structures centrales, consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025/2026", précise la même source. Ce plan s'inscrit, ajoute le communiqué, "dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique à l'horizon 2030, approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et mise en œuvre sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation". Concernant l'élaboration du plan d'action du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, "les instructions du ministre ont été rappelées sur la nécessité d'accélérer la cadence du processus de numérisation du secteur, selon une vision globale et intégrée, en recourant à la mutualisation des moyens".

Accidents de la circulation

05 morts et 246 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 246 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué dimanche un communiqué la Protection civile. En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Laghouat ont prodigué des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant du chauffe-bain de leur habitation, dans la commune et daïra de Gueltat Sidi Saâd. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 32 incendies à travers plusieurs wilayas.

Grippe saisonnière

La campagne de vaccination lancée ce mardi

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2024-2025 a débuté ce mardi, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. Cette campagne s'étalera sur toute la période automno-hivernale, a précisé le ministère, rappelant que la grippe saisonnière «affecte, chaque hiver, des milliers de personnes en Algérie et le moyen le plus efficace de se protéger de cette infection respiratoire, due au virus influenza, et de ses complications, est la vaccination». «Comme chaque année, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications pouvant aboutir au décès, tels que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment», note la même source. Elle est également recommandée aux «patients transplantés, néoplasie sous-jacente, infection par le VIH, asplénie, répanocytose, les femmes enceintes quel que soit le stade de la grossesse, ainsi que les professionnels de la santé», ajoute le ministère.

Lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier

171 affaires traitées par la douane du 04 au 10 octobre

Les services des Douanes ont enregistré, durant la période allant du 4 au 10 octobre en cours, 171 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, impliquant 92 contrevenants, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale des Douanes. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, les brigades opérationnelles des Douanes, activant sur l'ensemble du territoire douanier, y compris les postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité, ont enregistré une saisie importante, durant la période allant du 4 au 10 octobre 2024", lit-on dans le communiqué. Le bilan fait état de la saisie de 637,7 kg de kif traité, de 14.034 unités de comprimés psychotropes, de 310.000 dinars tunisiens, de 10.200 euros, de 4.000 dollars canadiens et de 600 dollars américains. Il s'agit également de la saisie de 59,175 tonnes de semoule et de farine, 21.960 litres de carburant, 863 téléphones mobiles et 2.396 unités de pièces de rechange pour véhicules. Les services des Douanes ont également saisi d'autres produits, à l'instar de produits cosmétiques et soins corporels, de produits pharmaceutiques, d'équipements sensibles, d'accessoires de téléphones mobiles, d'appareils électroménagers, de denrées alimentaires pour la consommation humaine et animale, des boissons alcoolisées, de fruits exotiques, de vaisselles, de vêtements, de matériaux de construction, des vélos et de véhicules et autres, selon la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-BAYADH
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
INTITULE DE L'OPERATION : VRD Primaires et Secondaires à Travers les Wilayas - Programme Supplémentaire 2018 - 2eme Tranche.
La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El Bayadh lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour :

Travaux de Voirie Urbaine de 50 Logts LPL à Rogassa

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appels d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC, sise au centre ville d'El-Bayadh coté ancien stade communal, à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, la date de remise des offres est fixée avant 14.00 H et l'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14.00 H en présence des soumissionnaires au siège de la DUAC.

Conditions d'Eligibilités :
Le Présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales s'adresse aux entreprises publiques ou privées satisfaisants l'ensemble des conditions ci-dessous :

A) **Capacités professionnelles :** - Disposer d'un certificat de qualification et classification en cours de validité, activité Principale, Travaux Publics, catégorie Quatre et Plus.
B) **Attestation de Bonne Exécution :** Ayant réalisé Un Projet de travaux Similaires (Voirie), justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage dont la date de délivrance allant de Cinq (05) ans, au jour de l'ouverture des plis.
C) **Capacités Financières :** ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières Années d'un montant supérieur ou égale 11 000 000,00 DA.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1-Le dossier de candidature :
1-La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
2-La déclaration de probité dûment remplie et signée.
3- Les statuts pour les sociétés
4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5-Le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.
6-Copie de registre de commerce électronique.
7-Les pièces fiscales et parafiscales (mise à jours : CNAS, CASNOS, CACOBATH, EXTRAIT DE ROLE : appuré ou avec engagement de paiement)
8-Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée.
9-La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par affiliation CNAS et CASNOS pour le gérant.
10- Les Bilans des trois dernières années.
11-La liste de matériel dûment justifiés (PV d'huissier ne dépasse pas une année, cartes grises et assurances valide).
12-Attestation de visite des lieux.

2-Offre Technique :
1-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
3-Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation
4-Mémoire technique justificative des composants de l'offre technique.

3-Offre Financière :
1- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
2-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
3-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

NB :
* Les travaux seront confiés à l'entreprise proposant l'offre la Moins Disante
* La note maximale de l'offre technique égale à 100 points.
* Chaque offre est inférieure à 60 points du total techniques sera rejetée (ou disqualifié).
La durée de préparation des offres est fixée à Quinze jours (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les offres doivent être déposées à la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'El- Bayadh, La date limitée de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures 00 minute (14.00 h), dans une enveloppe renfermant les trois enveloppes à l'intérieur "un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière"
L'enveloppe extérieure devra être cachetée et anonyme, comportant la mention :
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres.....»

Les offres resteront valides pendant la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) Mois. **LE DIRECTEUR**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012856 15.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA DE NEDROMA
COMMUNE DE NEDROMA
NIE: 09 62 13 000 11 08 26

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2024 RECTIFICATIF

Le président de l'assemblée populaire communale de NEDROMA informe l'ensemble des participants de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2024 la rectification de l'avis d'appel paru dans le journal suivant:
« le carrefour d'algerie » en langue étrangère du **23/09/2024** concernant opération suivante:
ETUDE,SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT D'un FORAGE A EL MAKSAM COMMUNE DE NEDROMA
PARTIE:Réalisation

La rectification de condition d'éligibilité sera comme suit:
CONDITION D'ELIGIBILITE
1-les soumissionnaires ayant un certificat de qualification et classification de l'entreprise active principale TRAVAUX HYDRAULIQUE **catégorie quatre (IV)** et plus en cours de validité (TRAVAUX HYDRAULIQUE code forage 34.303)
2- Avoir réalisé un marché similaires(réalisation un forage de profondeur minimales de 300M (justifiées par des attestations de bonne exécution du maître d'ouvrage) -doivent présenter au minimum deux (02) machines de type ROTARY(capacités de forage 500M et plus)
AU LIEU DE:
CONDITION D'ELIGIBILITE
1-les soumissionnaires ayant un certificat de qualification et classification de l'entreprise active principale TRAVAUX HYDRAULIQUE catégorie quatre (IV) et plus en cours de validité (TRAVAUX HYDRAULIQUE code forage 34.303)
2- Avoir réalisé un marché similaires(réalisation un forage de profondeur minimales de 300M (justifiées par des attestations de bonne exécution du maître d'ouvrage)
Le reste des renseignements de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2024 sont corrects et sans changements

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012834 15.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIF 0985 460 190 390 21

Avis d'Attribution provisoire du marché

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés public et la délégation du service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N°08/2024 relatif à : **l'acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux pour le centre intermédiaire de soin pour toxicomanes de AIN TEMOUCHENT. EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE.**
Suite à l'analyse et jugement des offres techniques et financières, il a été provisoirement retenu ce qui suit:

Intitulé du projet	Soumissionnaire - NIF	Montant en TTC	Délai	Note technique	ORS
l'acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux pour le centre intermédiaire de soin pour toxicomanes de AIN TEMOUCHENT. EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE.	SARL MED COMPANY NIF: 000831011035026	14.365.701,17 DA	30 JOURS	75 PTS	OFFRE QUALIFIE TECHNIQUEMENT OFFRE MOINS DISANT

En application de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés public. Le recours est introduit auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire du marché, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher des services de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012810 15.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Relizane
Daira de Mazouna
Commune d'El-guettar
N.I.F : 098448155140910
N°:09/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale d'EL GUETTAR porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participe appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2024 paru sur les deux journaux "المستقبل" en date 15/09/2024 et le "carrefour d'Algérie" en date 15/09/2024 que l'attribution provisoire du projet est comme suit :

Projet	Entreprise retenue	Montant en TTC	Délais	Note techn	Paramètre du choix
Réalisation d'une salle de soin a douar Knasbia	BENADJEMIA FATIHA NIF: 296148090001831	13.132.560.35DA	120jours	35.91/60	OFFRE FINANCIERE UNIQUE

En application des dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public : Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la commune dans les (10) jours à compter du premier jours de la publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financières, à se rapprocher à la commune d'EL GUETTAR au plus tard (03) jours à compter du premier jours de la publication de cet avis d'attribution.

LE P/ APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012859 15.10.2024

Augmenter les réserves des fellahs par le développement de la filière céréalière Comment les aider à changer leurs «Programmes»?

Par B. Habib

Soutien aux agriculteurs et augmentation de la production des réserves des céréales, c'est le défi majeur des autorités locales, à l'occasion de la saison Labours Semaines 2024-2025. Ce soutien préalable à toute initiative, visant l'amélioration du rendement de la récolte, passe aussi par l'amélioration des conditions des fellahs, touchés par les effets néfastes de la sécheresse et une réceptivité accrue des banques concernées aux demandes de leurs indemnités pendant les périodes de disette. Seulement voilà, est-ce que tous les fellahs dont les volumes de production ont sensiblement baissé ces dernières années à cause des dérèglements climatiques et qui sont

concernés par la campagne d'ensemencement des terres agricoles, ont été indemnisés? Combien de fellahs ont été jusqu'ici dédommagés? Si des opérations d'indemnisation sont lancées dans la wilaya d'Oran, il n'en demeure pas moins que bon nombre d'agriculteurs hésitent encore à lancer les ensemencements et à se verser explicitement dans le créneau de céréales sur lequel pourtant misent les autorités locales pour la prochaine saison de moissons, compte tenu de la conjoncture qui prévaut dans le pays et qui fait que l'avenir de l'Algérie se joue désormais dans les céréales pour atteindre l'objectif d'une autosuffisance alimentaire et céréalière notamment en blé dur. Dernièrement, des agriculteurs, affectés par la sécheresse, se sont dit se référer au programme

qui leur est indiqué par la tutelle concernant la production hors céréales et ont émis le vœu de se consacrer aux céréales afin de répondre aux attentes et aux perspectives fixées par la wilaya et le secteur de la DSA. Ceci dit, beaucoup de fellahs se disent aujourd'hui aptes et prêts à convertir leurs terres en production de céréales.

Ils ont besoin par exemple que leur programme de culture soit modifié en culture de céréales. Cela semble réjouir le secteur et les acteurs entrant dans la filière céréalière, seulement ils éprouvent le besoin d'être accompagnés car développer et transformer la filière céréalière en privilégiant l'orge, le maïs et les blés tendre et dur, représentent le prochain défi des autorités locales, à l'instar d'autres régions du pays.

Eclairage public

Les habitants lancent un appel aux autorités

Par YUCEF CHAIBI

La ville d'Oran, à l'instar des autres communes de la wilaya, a connu récemment une nette amélioration dans l'éclairage public avec l'installation d'un système de lampadaires LED. Ce dernier a permis la mise en valeur des rues, boulevards et plusieurs monuments de la ville.

Oran est parmi les premières communes à l'échelle nationale à adopter ce système d'éclairage. Mais malheureusement plusieurs imperfec-

tions relevées au niveau de la majorité des rues et boulevards de la wilaya d'Oran où des kilomètres de réseaux de l'éclairage public sont un danger permanent pour les habitants et surtout pour les enfants et personnes âgées dû à des vols répétés des plaques en fonte vissées aux poteaux et servant à cacher et enfermer les câbles ou fils de basse tension, cette menace pèse partout sur les citoyens au niveau de plusieurs quartiers de la ville. La majorité des caches ont disparu laissant des fils électriques dénudés et

sortant carrément à l'extérieur, cette situation ne menace pas uniquement les enfants, même les adultes en particulier les personnes âgées. Les habitants de plusieurs quartiers de la ville d'Oran dénoncent les agressions et vols récurrents sur l'éclairage public et réclament l'intervention urgente des services compétents pour mettre fin à ce phénomène. Pourtant, chaque année, les communes consacrent, aux fins de procéder à l'éclairage et l'entretien des poteaux électriques, un grand budget.

Chauffeurs de taxi

Courses refusées et tenue vestimentaire non réglementaire

Par B. Habib

Une question simple. Un taxi vide peut-il refuser une course? Doit-il pour autant indiquer l'itinéraire à son client ou est-ce que c'est ce dernier qui le lui indique? Ça n'a pas toujours l'air de bien fonctionner à travers le transport de taxi ou de bus. A commencer par le sacro-saint respect des devoirs et des obligations. Pourtant le code de transport est clair et net. N'est pas conducteur de bus ou de taxi qui veut. Les droits et les obligations auxquels sont astreints les chauffeurs sont définis par les lois algériennes dont le Journal officiel N°58. Il y a même des dispositions réglementaires inhérentes au transport public qui sont relatives au comportement et à la tenue vestimentaire réglementaire du chauffeur. Seulement voilà, combien de ces chauffeurs sont enclins à respecter le code de transport encore moins les dispositions définies par les agréments de transport qui leur sont attribués. Quelles sont les responsabilités d'un chauffeur? Ce dernier doit maintenir son véhicule en bon état et tout faire pour garder ses clients et s'assurer du port des bagages quand les circonstances l'imposent. Cependant, est-ce que tous



les taxis portent des bagages? Le chauffeur doit également afficher son permis à la vue des passagers que ce soit pour le conducteur de taxi ou de bus. Est que tous les chauffeurs de bus ont leur permis affiché au tableau de bord? Parfois, à force de relève journalière de plusieurs conducteurs de bus du secteur privé, on ne sait toujours pas si tel permis appartient à tel conducteur et il faudra sans doute des contrôles de routine pour s'en apercevoir. Le chauffeur de taxi doit, au même titre que le chauffeur de bus, porter une tenue vestimentaire adéquate s'il veut mettre ses clients dans de bonnes conditions. Mais l'interrogation persistante sans nul doute que cette absence de tenue est aussi remarquée

chez une catégorie de chauffeurs de taxi de sociétés... Rien ne va plus chez la plupart des chauffeurs de bus et de taxi, tant il faudra commencer par le respect des obligations pour atteindre un transport de qualité et moderne dans une wilaya qui aspire au rang international et qui est reconnue comme étant une plateforme incontournable de transit annuel de touristes, d'investisseurs et de délégations notamment étrangers. En plus, si un chauffeur de bus ou de taxi dispose d'une tenue respectueuse, c'est l'image du transport local qui en est convaincante. Toutes ces anomalies, sans parler de celles des chauffeurs de camion, méritent une sérieuse réflexion et il faudrait peut-être en ouvrir un chantier...

Du 23 au 27 octobre à Oran

21ème édition du Salon international de l'immobilier «Bâti west 2024»



Le Centre des conventions Mohammed-Benahmed d'Oran (CCO) abritera la 21ème édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics «Bâti west 2024», du 23 au 27 octobre. Ce Salon prévoit la participation de 100 exposants du pays et de l'étranger parmi les sociétés nationales et autres étrangères d'Espagne, Chine, Turquie et autres, en plus d'institutions bancaires spécialisées dans l'habitat et d'établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, ont indiqué, dimanche, des organisateurs. Ce rendez-vous économique, devenu une tradition annuelle à Oran, constitue un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat, ainsi que pour mettre en place des partenariats avec des sociétés étrangères participantes. Pour rappel, plus de 40% des exposants sont des sociétés nouvellement créées, spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui espèrent commercialiser leurs produits, notamment à l'Ouest et au Sud-ouest du pays, souligne-t-on. En marge de ce Salon, organisé cinq jours durant à l'initiative de l'agence « SP Events Company », des rencontres bilatérales seront tenues entre opérateurs économiques algériens et étrangers en vue d'encourager le partenariat et d'animer des communications sur le secteur de l'habitat, du logement et des énergies renouvelables en Algérie.

Centre des conventions d'Oran (CCO) Ouverture à Oran de la 12ème édition du salon NAPEC

La 12ème édition du Salon: "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)" s'est ouverte lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO). La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique a été supervisée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, du Commissaire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Nouredine Yassaa, des Présidents directeurs généraux des groupes Sonatrach, Rachid Hachichi, et Sonegaz, Mourad Adjal, ainsi que des ambassadeurs, des représentants du corps diplomatique en Algérie et le wali d'Oran, Saïd Sayoud. Placée sous le thème: "Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres: vers un mix énergétique efficace", le salon verra la participation de grandes sociétés mondiales des secteurs pétrolier et gazier, ainsi que des fournisseurs de produits et services liés aux hydrocarbures et à l'énergie. L'édition de cette année abordera plusieurs thématiques visant à catalyser la transformation énergétique mondiale et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique, en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles, notamment le gaz naturel dans le mix énergétique futur, selon les organisateurs. Le NAPEC est "une plateforme internationale de haut niveau, regroupant les spécialistes du domaine de l'énergie et des hydrocarbures, à l'effet d'explorer les opportunités de mise en réseau, d'échanger des idées et de conclure des accords".

Tissemsilt

04 ambulances de plus pour le secteur de la santé

Le secteur de la santé de la wilaya de Tissemsilt a été renforcé par quatre nouvelles ambulances, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de la Santé et la Population, Bahaeddine Fatmi. La réception de ces ambulances a été effectuée en deux lots, dans le cadre du programme complémentaire de développement du secteur de la santé consacré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt. Il a souligné que 10 ambulances ont été réceptionnées, dans un premier lot, annonçant que d'autres opérations d'acquisition de 16 autres ambulances suivront, sachant que le secteur a bénéficié de 30 ambulances au titre du même programme. Le même responsable a affirmé que les ambulances réceptionnées devront renforcer le parc du transport du secteur de la santé, notamment les communes éloignées, ce qui facilitera les opérations de transport des malades de et vers les hôpitaux de la wilaya. Il a ajouté que les blocs opératoires des établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt, Bordj Bounâma et Theniet El Had ont été renforcés, dernièrement, par des appareils de réanimation et anesthésie dans le cadre du budget de la wilaya.

Ksar-Chellala (Tiaret)

Saisie de 1 200 unités de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre toutes sortes de délinquance, notamment la vente de boissons alcoolisées sans autorisation, les membres de la brigade de la police judiciaire de la sûreté de Ksar-Chellala Wilaya déléguée, relevant de la wilaya de Tiaret, ont pu interpellé un jeune délinquant âgé de 20 ans pour possession et transport de boissons alcoolisées en vue de les vendre sans registre de commerce, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la sûreté de wilaya de Tiaret. Le fond de l'affaire remonte au jeudi dernier, sur la base d'informations reçues par la même brigade, selon lesquelles une personne stockait et transportait une quantité de boissons alcoolisées, avec l'intention de les vendre dans la ville de Ksar-Chellala. Profitant, ainsi, de cette information, le jeune suspect a été vite identifié et arrêté. Une perquisition du parquet a permis aux policiers de découvrir au domicile de l'accusé une importante quantité de boissons alcoolisées estimée à 1200 unités de différentes marques. Une procédure judiciaire a été menée contre le suspect pour être traduit devant les autorités judiciaires compétentes.

L. Bouhala

Hamadna (Relizane)

Six blessés dans un accident de la circulation

Six personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu la nuit de mercredi à jeudi dans la commune de Hamadna (wilaya de Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de l'autoroute Est-ouest, suite à une collision de trois véhicules et un camion semi-remorque, faisant six blessés graves. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers les urgences de l'hôpital Frantz-Fanon de Oued R'hiou. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Direction régionale des douanes de Tlemcen

Bilan des saisies opérées depuis le début de l'année

Par AMMAMI Mohamed

Dans le cadre des efforts soutenus des services de la direction régionale des douanes de Tlemcen, un bilan impressionnant a été établi pour les neuf premiers mois de l'année 2024. 116 opérations de saisie ont été opérées durant cette période. Ces actions ont abouti à l'arrestation de 142 personnes en infraction. Parmi ces opérations, 23 ont été spécifiquement liées à la saisie de drogues et de substances psychotropes, permettant la saisie de 49,650 kg de cannabis et de plus de 70 803 unités de diverses substances psychotropes. Concernant les saisies d'armes et de munitions, un pistolet automatique utilisé, 95 cartouches et un fusil de chasse

maritime utilisé ont été confisqués. En ce qui concerne le matériel sensible, 8 jumelles utilisées, 25 caméras de surveillance, 3 drones, ainsi que 75 kg de polyamide ont été saisis. D'autre part, lors de 16 opérations, 323 paquets de cigarettes et 103638 unités de tabac à chiquer ont été saisis, ainsi que 10283 unités de boissons alcoolisées, ce qui a conduit à l'arrestation de 20 contrevenants.

En ce qui concerne les devises étrangères, 8440 euros, 33 000 francs suisses, 100 g de métal précieux et 6 pièces d'or ont été confisqués. D'autres marchandises ont également été saisies, notamment 141 boîtes de médicaments, 2921 kg de vêtements et de chaussures usagés, 200 unités de vêtements, 586520 kg

de bananes, 174 quintaux de blé tendre, 12699 kg de fruits, 22 610 unités de chewing-gum, 1 267 boîtes de café, 570 unités de boissons gazeuses, 708 boîtes de chocolat, ainsi que 444 bouteilles de boissons gazeuses, 687 boîtes de nourriture pour chats, 548 pièces de rechange usagées, 2262 unités de produits cosmétiques, 9 vélos usagés et divers appareils électroménagers. En ce qui concerne les moyens de transport, 37 véhicules ont été saisis, y compris des voitures, des camions, des tracteurs et des motos. La valeur totale des marchandises saisies durant la période mentionnée s'élève à 171 milliards de centimes, tandis que les amendes dues sont estimées à plus de 452 milliards de centimes.

Mostaganem

Production de près d'un million de quintaux de cultures protégées

Une production de près d'un million de quintaux de cultures protégées, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le service d'organisation de la production et de l'appui technique a précisé que la campagne de récolte des cultures protégées, comprenant une gamme de 7 produits maraichers, qui vient de s'achever, a donné lieu à un volume de production estimé à 976.450 quintaux pour un taux de rendement évalué à quelque 568 quintaux à l'hectare.

Lors de la campagne de récolte, lancée au début du mois de juillet dernier sur une superficie globale estimée à 1.720 hectares, la DSA tablait sur un volume de production de 1,43 million de qx, a-t-on fait savoir de même source.

La production engrangée est répartie par produits agricoles comme suit : 440.000 de tomates, 270.000 de poivrons, 100.000 quintaux d'aubergine et 60.000 quintaux de concombre, a détaillé la DSA. Outre ce volume de production de ce type de produits maraichers, il y a lieu d'ajouter



un autre produit agricole, à savoir la courgette, produite sous serre-dôme, et dont la quantité engrangée a dépassé les prévisions, à savoir 53.000 qx contre 38.000 qx, initialement prévus, souligne-t-on. Par ailleurs, parallèlement à la campagne ciblant les cultures protégées, la wilaya de Mostaganem prévoit une production de 7.167.000 qx de 21 produits maraichers cultivés en plein champ, à l'issue de la campagne de récolte devant cibler une superficie globale estimée à 18.623 hectares, réservée

à cette filière, a-t-on fait observer de même source. Il convient de signaler que les produits maraichers représentent 75% de la production agricole végétale dans cette wilaya de l'Ouest, grâce aux cultures stratégiques, à l'instar de la pomme de terre et la tomate de saison, primeurs et d'arrière-saison, plaçant cette collectivité locale côtière parmi les principales wilayas fournisseuses, durant toute l'année, de ce type de produits des marchés de la région Ouest, notamment.

Bechar

Vers un programme d'aménagement et de revêtement des routes

Un vaste programme d'aménagement et de revêtement de pistes et de routes sera lancé prochainement par le secteur des Travaux publics dans la wilaya de Bechar, dans le cadre de la prise en charge des dégâts causés par les dernières intempéries enregistrées dans la région, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya. L'opération touchera les voies de communication terrestres impactées par les inondations enregistrées par la wilaya les 7 et 8 septembre dernier dans les communes de Bechar, Aba-

dla, Beni-Ounif, Kenadza, Meridja, Lahmar, Boukais, Taghit, Erg-Farradj, Mechraâ Houari Boumediene et Mougheul, soit un plan de charge de 368 km, a-t-on indiqué. Une autre opération portant sur le revêtement en béton bitumeux des sections dégradées par les inondations sur une cinquantaine de kilomètres des RN-6A et RN-110, reliant respectivement la wilaya au nord du pays et Bechar à Taghit, est également en voie de lancement dans le but de sécuriser et fluidifier le trafic routier, a-t-on ajouté. Une importante enveloppe a été dégagée

par l'Etat pour la réalisation dans de courts délais de l'ensemble de ces opérations, ont souligné les Services de la wilaya. La normalisation de la situation, notamment au chef-lieu de wilaya, après les intempéries, a donné lieu aussi aux préparatifs de l'entame des travaux de concrétisation dans de brefs délais de passages piétons et véhicules sur le lit de l'oued, dont les crues "records" ont causé la déstructuration de deux ponts reliant le centre-ville de Bechar au quartier de Debdeba (nord-ouest de la ville), a-t-on fait savoir.

Port de Bejaïa

Un nouveau quai affecté à l'activité de la mine de zinc et de plomb d'Amizour

Par Hocine Smaïli

Un nouveau quai sera affecté exclusivement à l'activité de la mine de zinc et de plomb d'Amizour, avons-nous appris de la wilaya qui précise que sa réception est prévue «cette fin d'année». «Le taux d'avancement de ce nouveau quai a atteint 78 %», ajoute encore notre source qui souligne l'importance de ce nouveau quai de 300 mètres linéaires qui, une fois achevé, «accueillera une vingtaine de bateaux par mois». Une fois entré en fonction, ce quai sera consacré exclusivement à l'activité commerciale de la mine qui acheminera les produits miniers à partir du port de Bejaïa, ce qui permettra aussi d'économiser des sommes colossales à l'Etat. Une compensation s'élevant à 30 000 dollars par jour est versée par le Trésor public, aux navires commerciaux en rade dans le large, et ce durant les longs séjours d'attente pour le déchargement de leur marchandise. L'état d'avancement du projet de mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour a été examiné, plusieurs fois, lors de la réunion du gouvernement du Premier ministre Nadir Larbaoui.

Un projet qui rentre aussi dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des grands projets stratégiques et structurants décidés par Monsieur le Président de la République. «Un projet qui s'inscrit dans la valorisation des ressources minières nationales et de sa contribution attendue à la diversification de l'économie nationale et de ses impacts positifs sur la création de postes d'emploi», est-il à chaque fois réitéré par le Gouvernement. Le projet de mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour revêt une importance économique pour lequel les autorités accordent une importance particulière compte tenu de ses nombreux effets positifs attendus quant à sa concrétisation pour l'économie nationale, en général, et pour le développement économique dans la région, en particulier. Parmi ces effets, il convient de citer la création d'emplois au niveau local, la formation, le développement de l'industrie



minière et le transfert de savoir-faire et de technologie. Un projet, rappelons-le, qui s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à développer l'investissement minier et à améliorer le climat des investissements. Selon les prévisions du ministère de l'Energie et des Mines, ce projet minier, exploité en partenariat avec une firme australienne, vise à exploiter un gisement renfermant une réserve de 34 millions de tonnes, avec l'extraction de deux (2) millions de tonnes de minéraux bruts par an pour produire 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb. Un projet qui générera plus de 800 emplois directs et plus de 4.000 emplois indirects et couvrira les besoins du marché national en zinc et en plomb, des minéraux très demandés dont l'excédent sera exporté. Avec les prix du zinc qui dépassent les 4000 dollars la tonne, l'exploitation de ce gisement est une importante opportunité pour l'économie algérienne.

Rappelons que l'exploitation de la mine de Tala Hamza est déjà déclarée comme étant un projet d'utilité publique par le gouvernement qui le place aussi comme projet minier stratégique pour le pays. Un décret exécutif portant déclaration d'utilité publique a été publié au journal officiel N° 60, en s'appuyant sur l'article 12 bis de la loi n° 91-11 du 27 avril 1991

et sur l'article 10 du décret exécutif n° 93-186 du 27 juillet 1993 pour déclarer d'utilité publique l'opération liée à l'exploitation du gisement de zinc et de plomb, ainsi que la réalisation des infrastructures nécessaires. C'est justement le caractère d'infrastructure d'intérêt général et l'envergure nationale et stratégique de ce projet qui motive la prise de ce décret par le gouvernement. L'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Amizour ne constituera aucune retombée néfaste sur l'environnement de cette région, c'est ce que ne cessent de marteler, à chaque fois que besoin est, les autorités en charge de ce dossier. « Les méthodes choisies pour l'exploitation de cette importante mine ne constituent pas un danger sur l'environnement », apprend-on des responsables en charge de ce dossier qui rassurent sur l'impact de ce projet sur l'environnement immédiat. L'exploitation du gisement de Zinc de Tala Hamza, à Oued Amizour, est très attendue par la population de la wilaya de Bejaïa. Un projet qui va booster, à coup sûr, l'économie locale. Ce gisement est l'un des plus importants au monde qui présente beaucoup d'avantages, comme sa proximité avec l'aéroport international, un port en eau profonde, une centrale et un réseau électrique performants et surtout de l'eau en abondance dans cette zone. A cela, il faut ajouter la proximité dudit site avec les fonderies européennes de zinc les plus importantes.

Blida

Un programme de plantation de 144.000 arbustes

Un programme portant plantation de 144.000 arbustes a été mis au point par la Conservation des forêts de Blida, au titre de la campagne nationale de boisement 2024/2025, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. Ce programme de boisement visant le repeuplement des zones montagneuses touchées par les incendies ces dernières années, parallèlement à l'extension des surfaces vertes au niveau des zones urbaines, sera lancé en mise en œuvre à partir de la semaine en cours, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre) et de la célébration de la Journée nationale de

l'arbre (25 octobre), a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Mokadem. Cette nouvelle campagne de boisement, enregistrant une hausse dans le nombre des arbustes destinés à la mise en terre comparative à celle de l'année dernière, siège de la plantation de 112.000 plants d'arbres, ciblera les 25 communes de Blida, où différents plants ornementaux, forestiers et autres arbres fruitiers seront plantés jusqu'au 31 mars prochain, selon la même source. Les plants destinés à la mise en terre ont été fournis à titre gratuit par quatre (4) pépinières de la wilaya, au moment où la Conservation des forêts de Blida a signé des conventions avec 16 associations environnemen-

tales, pour la mise en œuvre de cette campagne, mais aussi pour le suivi et l'entretien des arbustes plantés en vue de préserver le patrimoine forestier de la wilaya. Plusieurs directions locales ont été mises à contribution dans cette campagne, dont l'environnement, l'hydraulique, l'agriculture et les travaux publics, outre les associations de quartier et des directeurs des établissements éducatifs. A noter que la wilaya a enregistré une baisse dans les surfaces brûlées par les feux en 2024, comparativement à l'année dernière. 50 ha de couvert végétal ont été brûlés cette année suite à la déclaration de 33 foyers d'incendie, selon la direction des forêts de Blida.

Bouira

Relogement de 18 familles à Dechmia

Quelque 18 familles qui occupaient des habitations précaires depuis de longues années dans la commune de Dechmia, Ouest de Bouira, ont été relogées jeudi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Supervisée par le chef de Daïra de Sour El Ghouzlane et les services communaux, l'opération de relogement, lancée dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, se déroule dans "de bonnes conditions" et les constructions précaires que les 18 familles occupaient ont été démolies, a souligné la même source. Approchés par l'APS, des bénéficiaires ont exprimé leur joie et leur soulagement après en avoir fini avec des années de souffrance et de précarité dans des habitations dépourvues des moindres commodités pour une vie décente. "L'opération de relogement d'aujourd'hui est la 21e du genre réalisée à Bouira depuis novembre 2022", selon les services de la wilaya. Plusieurs dizaines de familles ont déjà été relogées dans des appartements neufs à travers plusieurs communes de la wilaya, dont Sour El Ghouzlane, Saharidj, Lakhdaria, a rappelé la même source.

Vendredi prochain à Sétif

Ouverture du 1er Salon national de l'agriculture et de la production végétale

La 1ère édition du Salon national de l'agriculture et de la production végétale se tiendra à Sétif à partir de vendredi prochain, a indiqué dimanche le secrétaire général de la Chambre de wilaya de l'agriculture, structure initiatrice de la manifestation. M. Hamza Benmakhlof a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce Salon de 4 jours sera organisé par la Chambre de l'agriculture, sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et du wali de Sétif, Mustapha Limani. La manifestation est également placée sous l'égide de la Chambre nationale de l'agriculture, en partenariat avec la société "Ritej Expo Afro-Asiatique", une société spécialisée dans l'organisation d'expositions et de salons. La même source a ajouté que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à rapprocher les différents acteurs du secteur tels que les producteurs de semences de céréales et de légumes, les pépiniéristes d'arbres fruitiers, les fabricants d'équipements agricoles, les fournisseurs d'engrais et d'intrants agricoles, d'une part, et les agriculteurs, d'autre part. Selon M. Benmakhlof, plus de 35 exposants venus de 15 wilayas du pays sont attendus à cette manifestation.

M'sila

Vers la délivrance de 343 autorisations d'exploitation de taxis

Plus de 343 nouvelles autorisations d'exploitation de taxis collectifs intercommunes seront prochainement délivrées dans la wilaya de M'sila, a annoncé dimanche le directeur local des Transports par intérim, Ali Barkat. L'opération, initiée par la direction de wilaya des Transports, concernera les opérateurs souhaitant obtenir des autorisations pour exercer le transport intercommunal par taxi, afin de desservir 38 communes de la wilaya, a indiqué Barkat, dans une déclaration à l'APS. La délivrance des autorisations s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour répondre aux besoins de la population en matière de transport, sur la base de l'autorisation exceptionnelle accordée à la wilaya de M'sila visant à renforcer les lignes de transport par taxi. Le responsable a ajouté que les dossiers des opérateurs sollicitant des autorisations réceptionnés par les services de la direction des Transports seront étudiés par une commission installée à cet effet.

CAN U20 Victoire des Algériens face à la Mauritanie 2-0

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée devant son homologue mauritanienne sur le score de 2 à 0, dans un match amical disputé dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Les deux buts ont été inscrits par Kohili Ben Ahmed à la 53e minute de jeu et Rayan Jawad Kolli (57e). La sélection nationale U20 poursuivra sa préparation avec un nouveau stage qui



sera organisé prochainement en prévision du tournoi UNAF. Lors de la première rencontre amicale, les deux sélections ont fait match nul (2-2). Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger. La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novem-

bre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier. L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

CAN-2025

Le Burkina Faso premier pays qualifié



Le Burkina Faso est le premier pays à valider son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 grâce à sa victoire contre le Burundi (2-0), hier dimanche à Abidjan. Mohamed Konaté (5e) et Bertrand Traoré (90+4, sur penalty), attaquant de Chelsea, Lyon, Aston Villa et Villarreal, aujourd'hui à l'Ajax Amsterdam, ont marqué les deux buts de la qualification pour la prochaine édition de la CAN (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026). Après quatre journées, le Burkina Faso compte trois victoires et un match nul en tête du groupe L, avec 10 points soit trois de plus que le Sénégal (2e). Le Sénégal, champion d'Afrique en 2021, composera son billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations s'il bat le Malawi ce mardi.

Libye

Les Super Eagles rentrent au Nigeria !

Après avoir été bloquée durant plus de 12 heures à l'aéroport d'AlAbraq où elle avait atterri en vue de son match contre la Libye mardi à l'occasion de la 4e journée des éliminatoires de la CAN 2025, la sélection du Nigeria a décidé de rentrer au pays. Pas d'endroit pour dormir, pas de vivres, aucun moyen de sortir de l'aéroport... La délégation du Nigeria a vécu près d'une journée, dont une nuit, en enfer à l'aéroport d'AlAbraq. Rappelons que les Super Eagles ont atterri dimanche soir dans cette petite ville libyenne après avoir vu leur vol dérouté de Benghazi à la dernière minute. Depuis, les hommes d'Augustine Eguavoen se sentaient comme pris en otage car interdits de sortir de l'aéroport. Le tout dans des conditions indécentes. Avant que les choses ne

commencent à évoluer à la mi-journée ce lundi. "Après nos premiers tweets, un bus pour l'équipe est arrivé comme par magie et un chauffeur qui se tenait à l'intérieur de l'aéroport pour nous filmer et rire avec certains membres du personnel depuis hier soir a déclaré que le bus était prêt 12 heures après notre atterrissage", s'est offusqué le capitaine des Super Eagles, William Troost-Ekong, sur le réseau social X. Pour autant, malgré cette mise à disposition très tardive d'un bus pour rallier Benghazi, le Nigeria a pris sa décision : il n'est pas en état de participer au match prévu mardi soir et va rentrer au pays. Cette décision a généré de nouvelles tensions avec les autorités libyennes, qui ont dans un premier temps refusé de laisser partir les vice-champions d'Afrique.

Cameroun

Marc Brys renonce à démissionner

A l'approche du match retour contre le Kenya, ce lundi, le sélectionneur de l'équipe du Cameroun, Marc Brys, a retiré sa menace de démission. Vendredi dernier après la victoire 4-1 pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2025 face au Kenya, Marc Brys avait brandi la menace d'une démission. « Je vous promets que si ça arrive à nouveau, j'arrête immédiatement ! », avait martelé le technicien flamand. Ce dernier a été privé contre toute attente de son assistant Joachim Mununga, non inscrit sur la feuille de match par la Fédération camerounaise de football (Fecafoot). Et ce, alors que la tendance était à l'apaisement, avec en relief la constitution d'un staff unique contre deux distincts. Selon toute vraisemblance, la mise en garde de l'ex-inspecteur de police n'a absolument pas fait frémir la Fecafoot.

Puisque, selon plusieurs sources concordantes, l'instance a récidivé, en transmettant par le biais du coordonnateur général des sélections, Timothe Atouba, la même feuille de match pour ce lundi que celle de la rencontre aller où ne figurait point Mununga au commissaire du match à Kampala. Ce qui devrait conduire à la démission de Brys, si ce dernier allait jusqu'au bout de sa logique. Mais ce ne sera pas le cas. Puisque, selon les informations d'Africa Foot United, l'ancien coach de Louvain a été convaincu de rester par les cadres du vestiaire venus à sa rencontre, au nom de toute l'équipe. « Nous avons dit au coach de ne pas céder à toutes ces persécutions dont il est victime. Malheureusement ce n'est pas tout le monde au pays qui est content de voir l'équipe bien jouer et gagner. Nous lui avons dit que nous sommes avec lui, car c'est nous qui voyons le travail que son staff et lui abattent. Nous jouons pour le Cameroun, et l'objectif aujourd'hui c'est la victoire.

WA Tlemcen

L'entraîneur Djilali Lakhdari limogé

La direction du WA Tlemcen a mis fin aux fonctions de son entraîneur Djilali Lakhdari, au lendemain de la défaite concédée face à l'USM Bel-Abbès (2-1 a.p) en Coupe d'Algérie de football. Djilali Lakhdari, en poste depuis l'intersaison, a payé les frais de ses «changements ratés» ayant valu l'élimination aux Zianides, qui menaient pourtant au score avant la fin du match, selon la direction du WA Tlemcen. Le WAT, qui compte dans son palmarès deux trophées de coupe d'Algérie (1998 et 2002), avait atteint les quarts de finale de l'édition précédente de cette épreuve populaire, avant qu'il ne soit éliminé par le MC Alger, le futur finaliste malheureux de la compétition. En championnat, les Bleu et Blanc, qui étaient à leur première saison en Inter-régions, avaient terminé à la troisième place sous la houlette de leur ex-entraîneur l'ancien défenseur international, Kheiredine Kheris, dont le contrat n'a pas été renouvelé l'été dernier. Le Widad, qui a rétrogradé de la Ligue 1 jusqu'au championnat inter-régions en l'espace de deux saisons (entre 2021 et 2023), occupe la première place de son groupe en compagnie de l'USM Bel-Abbès, et ce, après deux journées de compétition.

Agents de joueurs FIFA

L'examen aura lieu le 20 novembre prochain

La quatrième session de l'examen des agents de joueurs FIFA se tiendra le mercredi 20 novembre 2024, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). L'instance fédérale précise que seuls les candidats ayant respecté l'échéance du 4 octobre 2024 pour l'inscription sur la plateforme officielle de la FIFA (agents.fifa.com) seront admis à participer. Les candidats doivent s'acquitter des droits d'examen d'un montant de 70.000 DA, à verser au compte bancaire de la FAF. Les informations bancaires sont disponibles sur la plateforme d'inscription des agents de joueurs de la FIFA. La date limite de versement des frais d'examen est fixée au jeudi 9 novembre 2024, informe la même source. Tout candidat absent le jour de l'examen, malgré le paiement des frais, devra attendre la prochaine session d'examen pour se présenter de nouveau. Par ailleurs, la FIFA et la FAF se réservent le droit de ne pas valider le dossier d'un candidat en cas de violation des règlements relatifs aux agents de joueurs édictés par les deux instances, conclut le communiqué de la FAF publié sur son site officiel.

Jeux olympiques d'hiver 2026

La cérémonie d'ouverture confiée aux concepteurs du Mondial-2022

Les organisateurs des Jeux Olympiques d'hiver de 2026 ont annoncé jeudi dans un communiqué que la cérémonie d'ouverture des Jeux de Milan Cortina a été confiée à une agence spécialisée qui a notamment conçu les cérémonies d'ouverture du Mondial-2022 de football au Qatar et de l'Euro-2024 en Allemagne. "Pour la première fois, la cérémonie d'ouverture sera +diffuse+, avec l'objectif d'impliquer le plus possible les vrais acteurs des Jeux olympiques et paralympiques", a indiqué Maria Laura Lascone, la directrice des cérémonies pour Milano Cortina 2026. Le concept de "cérémonie diffuse" avait déjà été dévoilé cet été par le patron du comité d'organisation Andrea Varnier, sans donner plus de détails. Comme les organisateurs ont privilégié des sites déjà existants, les JO-2026 (6-22 février 2026) auront lieu sur plusieurs sites distants de plusieurs dizaines, voire centaines, de kilomètres, les uns des autres, entre Milan (patinage artistique, hockey sur glace notamment), Cortina d'Ampezzo (ski alpin féminin, curling, bobsleigh), Bormio (ski alpin masculin, ski alpinisme), Livigno (snowboard, ski freestyle) ou encore Anterselva (biathlon).

Bejaia

"Avant théâtre" de Abdellatif Benahmed accueillie avec émotion au 13e FITB

La pièce "Avant théâtre", de Abdellatif Benahmed, présentée vendredi soir au deuxième jour du 13e Festival international du théâtre de Bejaia (FITB), a été accueillie avec émotion par le public transporté par le mouvement expressif des acteurs et leur performance scénique.

Puisée d'un texte du défunt dramaturge Ould Abderrahmane Kaki, l'œuvre se décline en trois actes, intitulés respectivement, "le filet", "le voyage" et "la cabane", cristallisant des ambivalences furieuses et des sentiments diffus qui agitent l'individu dans ses quêtes et choix entre le bien et le mal, son attachement à l'amour et à la beauté, et ses engagements velléitaires ou forts, dans chacun de ses combats. Ecrite dans le contexte de la guerre de l'indépendance nationale en 1954, la pièce rend compte des souffrances et des affres subies par le peuple algérien alors, et que Kaki, a exploité et magnifié à travers un genre théâtral qui fait de l'esthétique du jeu l'essentiel de l'expression. Tout au long de la présentation, la pièce a agréablement surpris le public d'autant qu'elle a été livrée dans un style qui emprunte beaucoup au théâtre de l'absurde, notamment dans l'absence d'une histoire.

L'œuvre qui a regroupé 20 comédiens sur scène, a été jouée dans la version "in" du Festival, consacrée fondamentalement aux troupes étrangères. Sa programmation dans ce registre est une représentation de l'Algérie dans ce groupe.

Batna

Le Forum culturel Aurésien de retour après une interruption de cinq ans



L'auditorium du Centre de recherche scientifique de l'Université Mostefa-Benboulaïd de Batna a abrité, en présence d'intellectuels, d'artistes et de passionnés de littérature, une nouvelle édition du Forum culturel Aurésien, qui fait son retour après 5 ans d'absence.

Cette édition, organisée hier samedi par l'Association des "Amis d'Imedghassen", est consacrée à la mise en lumière du livre "Impressions Aurésiennes d'un fils d'Amentane" du regretté Saïd Merzougui (1940-2020), nouvellement édité, selon des avis recueillis par l'APS auprès des participants.

Le livre, "caractérisé par un style attachant et des tournures élégantes", évoque des personnalités connues dans la région des Aurès et d'anciens élèves de l'ancienne école batnéenne, à l'image du Cheikh réformiste Omar Dardour, du médecin moudjahid Belkacem Hamdiken, des artistes plasticiens Abderrahmane Tamine, dit Abdou, et Cherif Merzougui, entre autres. Les témoignages des compagnons du défunt Saïd Merzougui se sont attardés sur sa passion pour l'écriture et sa maîtrise des techniques littéraires, lui qui a été, jusqu'à sa retraite, enseignant de physique, avant d'occuper plusieurs postes administratifs, des fonctions assumées avec engagement sans jamais le détourner de sa passion, l'écriture et, surtout, de son immense intérêt pour le patrimoine de la région. Le responsable du département de Langue et de littérature françaises de l'université Batna 2, dira, dans une allocution prononcée à cette occasion, que le livre "Impressions Aurésiennes d'un fils d'Amentane" reflète "l'ampleur de l'attachement de Saïd Merzougui à sa terre natale et sa grande passion pour le patrimoine de la région des Aurès". Un attachement, a-t-il souligné, qui s'est traduit par la place importante qu'il a accordée à la description de son village natal d'Amentane, situé dans la commune de Tigharghar, et de ses caractéristiques uniques. Un village magnifiquement immortalisé sur toile par son défunt frère, l'artiste plasticien Cherif Merzougui. De son côté, l'organisateur du Forum, Kamel Guerfi, a considéré que la publication du livre est un hommage à son auteur, Saïd Merzougui, qui était un farouche défenseur du patrimoine de la région et l'un des membres fondateurs de l'Association des "Amis d'Imedghassen" ainsi que du Forum culturel Aurésien pour lequel il avait signé plusieurs contributions.

Adaptation de la pièce de théâtre "Le chant du cygne"

"Lehwawi" de Salaheddine Triki accroche le public de Béjaia



"Lehwawi", une adaptation de la pièce de théâtre russe "Le chant du cygne" d'Anton Tchekhov, produite par le Théâtre régional de Constantine, a accroché le public autant par la qualité du texte que par la performance des comédiens, lors de sa présentation samedi soir, au 3e jour du Festival international du théâtre de Bejaia.

Ecrite par Salaheddine Triki, cette œuvre dramatique met en scène, sous un ton grotesque et romantique, les déboires et la dé-

sespérance d'un artiste virtuose, mais qui, à défaut de se produire en scène, a fini par perdre son public et le désir de se réinventer. Il sombre dans l'ivresse et la nostalgie du passé perdu, pour se donner l'illusion de vivre encore.

Accablé de toute part, notamment sa condition de vie dans une loge de théâtre, et affligé par des pratiques parasitaires des gens qui l'entourent, il se résout à casser sa pipe et à quitter volontairement ce monde qui ne lui

donne ni la satisfaction, ni la force de continuer.

Djamel Mezouari, qui a campé le rôle de Lehwawi, et ses deux acolytes, Salaheddine Triki et Kamel Eddine Ferrad, ont livré une prestation renversante et de haut vol, au grand bonheur des spectateurs.

Superbement déjà accueillie vendredi à la Maison de la culture en, version "Off", la pièce a eu le même impact samedi soir au Théâtre Abdelmalek-Bouguer-mouh.

Alger

La 9e édition du Grand Prix El Hachemi Guerouabi du 23 au 26 octobre

La neuvième édition du Grand Prix "El-Hachemi-Guerouabi", se déroulera du 23 au 26 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le slogan, "El Djazair zinet el boudane", a annoncé l'Association culturelle éponyme. Initialement prévu du 17 au 20 juillet 2024 avant d'être reporté en signe de solidarité avec la Palestine et le peuple de Ghaza, victime (depuis le 7 octobre 2023 à ce jour encore) d'agressions barbares perpétrées par l'armée terroriste sioniste, ce grand événement national marquera le 18e anniversaire de la disparition du maître de la chanson chaâbie, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938- 2006).

Signe d'un intérêt croissant accordé au fil des années par la jeunesse algérienne à cet événement devenu incontournable, les 150 inscrits cette année à ce grand concours national, desquels la commission de sélection n'a retenu que 18 candidats, qui entreront en compétition durant trois jours, laissant le dernier soir à "la clôture de cette 9e édition et l'annonce des lauréats du podium et du prix du jury", expliquent les organisateurs.

Les qualifiés à la phase finale du Grand Prix "El-Hachemi-Guerouabi", seront évalués par un jury



de professionnels expérimentés, composé, à la présidence de ce collectif par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Chahlal. Les concurrents seront soutenus par l'Orchestre "El-Hachemi-Guerouabi", dirigé par "Smail Ferkioui au piano" et animé par "les lauréats des éditions précédentes", ainsi que par la troupe de voix féminines "Leryem", également animée par "les anciennes lauréates de ce concours annuel", ont encore indiqué les organisateurs.

En marge de la compétition, plusieurs activités seront au programme de cette 9e édition qui prévoit d'abord une invitation à revivre et méditer le souvenir de ce grand Maître de la chanson chaâbie, à travers une exposition

de photographies qui lui sera consacrée, renforcée par quelques uns de ses effets personnels, dont son instrument de prédilection et les "recueils" des textes qu'il interprétait (Z'mam).

D'autre part, les artistes de renom, Hamidou, Hassiba Abderraouf, Mohamed El Amraoui, Mohamed Rouane et Abdelkader Chaou, célébreront l'œuvre consistante du Cheikh, en restituant au public, certains des refrains qui ont marqué sa carrière.

Des hommages seront, par ailleurs rendus à de grandes figures disparues de la chanson algérienne à travers la projection de documents filmés retraçant leurs carrières artistiques, celles du Cheikh El Hasnaoui (1910-2002), la grande Seloua (1935-2021) et Kamel Messaoudi (1961-1998) notamment.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger et l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA), le Grand Prix "El-Hachemi-Guerouabi", créé en 2014, vise à préserver et transmettre le patrimoine de la chanson chaâbie, par la découverte et la promotion de jeunes et nouveaux talents dans ce genre de musique populaire.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 11h55 Journal |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 12h00 Journal |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h40 Journal |
| 10h50 Les douze coups de midi | 12h45 La p'tite librairie |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 12h50 Ça commence aujourd'hui |
| 12h00 JT 13h | 14h05 Ça commence aujourd'hui |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 15h20 Affaire conclue |
| 12h45 Météo | 16h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 13h20 A la recherche de mon ange gardien | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 15h00 Le médaillon de Noël | 18h10 N'oubliez pas les paroles |
| 16h30 Star Academy, la quotidienne | 19h00 Journal |
| 17h30 Ici tout commence | 19h55 Journal |
| 18h10 Demain nous appartient | 20h00 A la source |
| 18h55 Météo | 20h02 Basique, l'essentiel de la musique |
| 19h00 JT 20h | 20h05 Notre Histoire de France |
| 19h45 My Million | 21h00 Notre Histoire de France |
| 20h00 C'est Canteloup | 21h55 Samy et les anges de la Timone |
| 20h10 Koh-Lanta | 23h05 Expression directe |
| 22h35 Canap 93 | 23h10 Disparition inquiétante |
| 23h05 New York Unité Spéciale | 00h40 Pour Marnie |
| 23h55 New York Unité Spéciale | |



3

- | | |
|---|--|
| 06h29 Platane | 10h50 Outremer.l'info |
| 07h04 La boîte à questions | 11h00 Régions d'ici |
| 07h09 Animalia | 11h15 ICI 12/13 |
| 08h38 Napoléon | 11h55 Météo à la carte |
| 11h11 La boîte à questions | 12h55 Météo à la carte (la suite) |
| 11h21 En aparté | 13h25 Un cas pour deux |
| 11h57 Clique | 14h35 Un cas pour deux |
| 12h29 Time - Prisonnières | 15h35 La p'tite librairie |
| 13h15 Time - Prisonnières | 15h45 Duels en familles |
| 14h01 Plateaux Canal+ première | 16h20 Slam |
| 14h03 King's Land | 17h05 Questions pour un champion |
| 16h06 Hot Ones | 17h50 Journal |
| 16h45 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc | 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h12 La boîte à questions | 18h50 Tout le sport |
| 18h20 Clique | 19h00 Le mag Ligue 1 |
| 18h55 En aparté | 19h10 Météo régionale |
| 19h33 En aparté | 19h20 Un si grand soleil |
| 20h11 Making of | 19h40 Un si grand soleil |
| 22h02 Clique | 20h05 Tom et Lola |
| 22h34 Faut voir ! L'hebdo cinéma | 20h55 Tom et Lola |
| 23h15 Une affaire d'honneur | 21h50 Sophie Cross |
| 00h53 Têtâtête(s) | 23h30 Le chant des vivants |
| 01h08 Métallismes | 00h50 La p'tite librairie |



arte

- | | |
|--|--|
| 04h40 Incroyables transformations | 10h40 Animaux sans frontières |
| 05h30 Incroyables transformations | 11h25 L'Equateur, au sommet de la biodiversité |
| 06h30 Incroyables transformations | 12h35 L'aventure, c'est l'aventure |
| 07h35 M6 Boutique | 14h45 Les sternes naines : Un oiseau sous les eaux |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 15h30 La grue cendrée : Sur les ailes d'une géante |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 16h20 Invitation au voyage |
| 11h45 Le 12.45 | 17h05 Invitation au voyage |
| 12h40 Un jour, un doc | 17h55 Jeunes déscolarisés : vers une seconde chance |
| 13h50 Un jour, un doc | 18h25 Le dessous des images |
| 14h50 Un jour, un doc | 18h45 Arte journal |
| 15h50 Un jour, un doc | 19h05 28 minutes |
| 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 17h35 Le juste prix | 20h00 Rideau de fer, l'occupation soviétique |
| 18h45 Le 19.45 | 21h50 Rideau de fer, l'occupation soviétique |
| 19h35 Scènes de ménages | 22h50 L'album photo de la RDA : Entre quotidien et propagande |
| 20h10 Tulsa King | 00h05 L'envers du décor |
| 20h55 Tulsa King | 01h45 "Emmanuelle" : la plus longue caresse du cinéma français |
| 21h30 Tulsa King | |
| 22h20 Rocky II, la revanche | |
| 23h55 Et si on se rencontrait ? | |
| 00h55 Et si on se rencontrait ? | |
| 01h45 Programmes de la nuit | |



3

20h10

TOM ET LOLA



Un plongeur audacieux depuis une falaise maritime prend une tournure inattendue lorsque Roméo ne refait pas surface. L'angoisse s'empare de ses amis. La situation se complique davantage quand le corps de Vincent, le meilleur ami de Roméo porté disparu la veille, émerge des flots. Tom et Lola se lancent dans une enquête urgente. Leur objectif : retrouver Roméo dans les plus brefs délais. Ils doivent déterminer s'il est impliqué dans la mort de Vincent ou s'il est lui-même une victime. Le temps presse pour résoudre cette énigme et potentiellement sauver une vie.



20h10

MAKING OF



Par une pluie battante, Jim, en voiture, enfonce les portes de l'usine où il travaille et aide Oudia et d'autres collègues à prendre possession des lieux, malgré les services de sécurité. Mais tout s'arrête quand le caméraman trébuche à cause de Jules, le jeune opérateur du making of du film. Simon, le réalisateur, excédé, organise une nouvelle prise avec ses acteurs. Ce n'est que le premier problème que le réalisateur rencontre sur son tournage. Entre Alain, son acteur vedette, qui tente de vampiriser le projet, et deux producteurs, qui veulent imposer une fin heureuse au film...



20h11

TULSA KING



En compagnie de sa bande, Dwight Manfredi tente de percer au sein d'un nouveau marché, profitant d'un festival de musique local. Ces actions le mettent en conflit avec un certain Black MacAdam et tout son gang.
Acteur: Sylvester Stallone (Dwight 'le Général' Manfredi), Andrea Savage (Stacy Beale), Martin Starr (Bodhi), Jay Will (Tyson), Max Casella (Armand Truisi), Voir plus
Realisateur: Benjamin Semanoff
Scénariste: David Flebotte



ORAN
30 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h10
06h26
84%
13 km/h

Alger	☁	33-20
Constantine	☁	34-18
Annaba	☀	36-22
Ouargla	☀	36-24
Mostaganem	☁	30-20
Béchar	☁	25-18

Face à la «campagne de liquidation» sioniste La Ligue arabe appelle à défendre l'UNRWA

Le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, a appelé, dimanche, la communauté internationale à défendre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) face à la campagne de l'entité sioniste visant à le "liquider". Dans un communiqué relayé par des médias, Aboul Gheit a appelé "la communauté internationale à défendre l'UNRWA face à l'une des campagnes de liquidation les plus féroces contre une agence des Nations unies aux mains des autorités d'occupation". Aboul Gheit a condamné en outre la saisie par l'entité sioniste du terrain sur lequel se trouve le siège de l'UNRWA à El Qods occupée pour le transformer en avant-poste de colonisation, soulignant que l'occupation "s'engageait dans un plan continu visant à éliminer le rôle de l'UNRWA et à le liquider". Le responsable de la Ligue arabe a condamné également "dans les termes les plus fermes" l'assaut sioniste en cours dans le nord de la bande de Ghaza, notamment à Jabalia, qui a fait des centaines de martyrs et de blessés. Il a souligné que l'entité sioniste "profitait de la pré-occupation mondiale concernant ses crimes au Liban pour continuer à commettre davantage de crimes qui s'ajoutent à son bilan honteux à Ghaza", expliquant que le but du raid était de "séparer le nord de Ghaza du reste de la bande, le vider complètement de sa population et mettre en œuvre son plan de déplacement". Le secrétaire général a ajouté que l'occupation "emploie des politiques extrêmement brutales en privant les résidents de fournitures essentielles, telles que l'eau et la nourriture, en plus de cibler les établissements de santé et de raser les bâtiments".

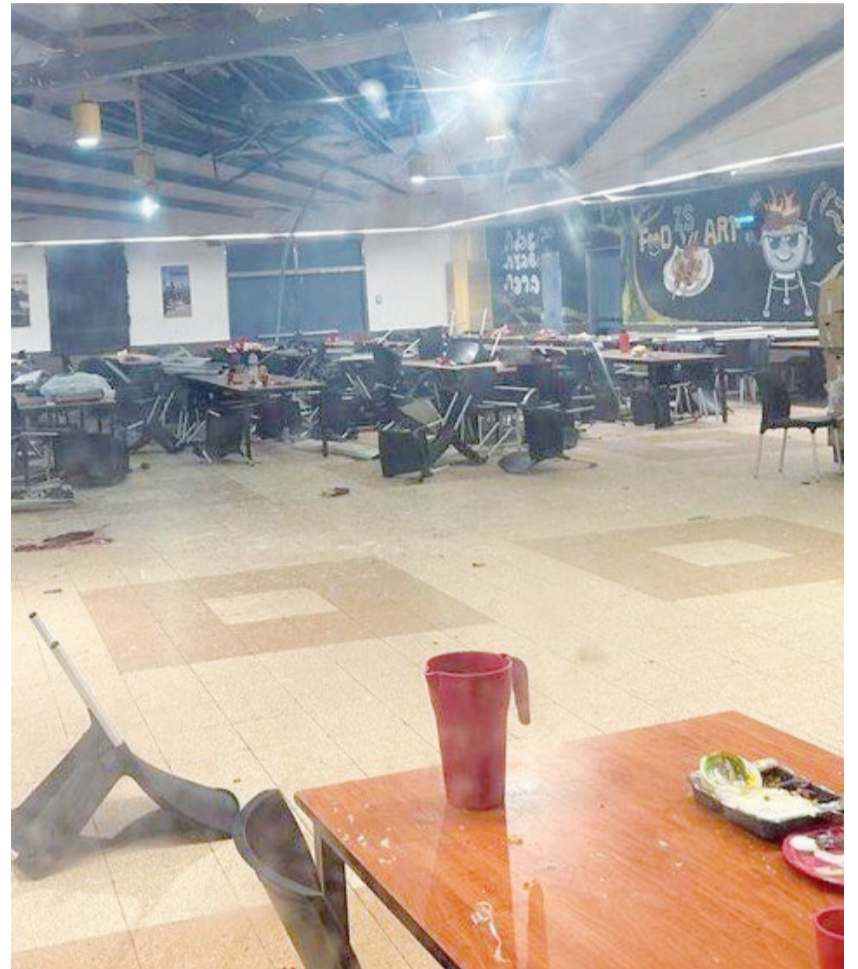
Liban

Fermeture de 5 hôpitaux et 100 centres de santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que l'agression sioniste contre le Liban avait provoqué la fermeture de 5 hôpitaux et 100 centres de santé. Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a révélé, samedi dans un communiqué sur les réseaux sociaux, que « sur 207 centres de soins de santé primaires dans les zones de conflit au Liban, 100 centres ont été fermés en raison de l'escalade de la violence (sioniste) ». Le DG de l'OMS a précisé que « cinq hôpitaux ont également été fermés en raison des dégâts structurels résultant des attaques », tout en soulignant « la nécessité de mettre un terme aux attaques contre les agents du Secteur de la santé libanais, qui ont causé la mort de près de 100 personnes ». Il a ajouté que « le nombre de personnes blessées (à la suite de l'agression sioniste) augmente et le système de santé (au Liban) a du mal à faire face à la situation en raison de ressources humaines et matérielles limitées », appelant à « une protection urgente des patients et des professionnels de santé au Liban ». Selon les chiffres du ministère libanais de la Santé en mai dernier, le nombre de centres de soins de santé primaires au Liban a atteint 311, ce qui signifie qu'environ un tiers d'entre eux sont hors service en raison de l'agression de l'armée sioniste.

Après une opération réussie près de Haïfa Le Hezbollah menace Israël de nouvelles attaques

Le Hezbollah libanais a menacé lundi Israël d'autres attaques en cas de poursuite de son offensive au Liban, après une frappe de drones visant une position militaire au sud de Haïfa qui a tué quatre soldats israéliens et blessé plus de 67 personnes. Il s'agit de la frappe la plus meurtrière en Israël depuis que le mouvement chiite et Israël sont entrés en guerre ouverte le 23 septembre. Dans un communiqué, le Hezbollah "promet à l'ennemi" que l'attaque "au sud de Haïfa n'est qu'un avant-goût de ce qui l'attend s'il décide de continuer ses agressions contre notre peuple". L'armée israélienne a fait état de quatre soldats tués et de sept militaires blessés sur un camp d'entraînement de la brigade Golani à Binyamina, au sud de Haïfa, grande ville du nord d'Israël. Plus tôt, le Hezbollah avait annoncé que ses combattants avaient tiré "une escadrille de drones explosifs" sur ce camp d'entraînement, en dédiant cette attaque à son chef Hassan Nasrallah, assassiné le 27 septembre dans une frappe israélienne près de Beyrouth. Dans un autre communiqué lundi, le Hezbollah a salué une "opération complexe". Il explique avoir lancé simultanément des dizaines de missiles sur diverses cibles dans les régions de Nahariya et Acre dans le but de "distraire les systèmes de défense aérienne israéliens". Les drones "sont parvenus à contourner les radars de la défense antiaérienne et atteindre leur cible dans le camp d'entraînement", selon le Hezbollah. Dimanche après-midi, le mouvement chiite avait affirmé combattre "à l'arme automatique" et avec des "roquettes" des soldats israéliens dans au moins quatre villages frontaliers d'Israël, et avoir tendu une embuscade à des soldats qui tentaient de s'infiltrer, l'armée israélienne faisant état de son côté de "combats face à face". Celle-ci a annoncé avoir capturé un com-



battant du Hezbollah dans un tunnel dans le sud du Liban, une première depuis qu'elle y a lancé une offensive terrestre le 30 septembre. Après de longues batailles contre le Hamas palestinien à Ghaza, Israël a déplacé le front de la guerre au Liban, disant vouloir permettre le retour dans le nord du pays de quelque 60.000 colons, déplacés par les tirs de roquettes menés depuis un an par le Hezbollah en soutien au Hamas. De l'autre côté de la frontière, le ministère de la Santé a annoncé dimanche que 51 personnes avaient été tuées la veille dans des frappes israéliennes au Liban, portant à plus de 1.300 le nombre de morts dans le pays depuis le 23 septembre. L'ONU a recensé près de 700.000 déplacés depuis

cette date. Selon l'agence de presse officielle libanaise ANI, l'aviation israélienne a intensifié dimanche ses frappes sur des villages du sud du Liban, après avoir frappé samedi soir un marché de la ville de Nabatiyeh. La force de paix de l'ONU au Liban, Finul, a pour sa part, dénoncé des "violations choquantes" israéliennes contre ses positions, après avoir fustigé vendredi des tirs israéliens "répétés" les visant dans le sud du Liban, provoquant un tollé diplomatique. Elle a fait état d'une entrée "en force" dimanche matin de deux chars israéliens dans une de ses positions, avant des tirs ayant "provoqué une fumée" qui a déclenché "des irritations cutanées et réactions gastro-intestinales chez 15 Casques bleus".

Après l'annulation de deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc

Les Sahraouis de France interpellent Macron

Une soixantaine de personnes s'est rassemblée devant la préfecture de Nantes pour dénoncer le soutien apporté par le président français Emmanuel Macron au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, au lendemain de la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture. Organisé samedi à l'appel d'un collectif d'associations sahraouies des Pays de la Loire et du nord des Deux-Sèvres, le rassemblement a réuni les membres de la communauté sahraouie de France, toujours en colère contre le président français qui a exprimé, en juillet dernier, son soutien au

pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. "Pour nous, cette position est un alignement avec le colonialiste marocain", a expliqué un manifestant, Hassan Muilid Ali, rappelant la décision de la Cour de justice européenne qui a annulé deux accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture entre l'UE et le Maroc, le 4 octobre dernier. "Ça légitimise la lutte du peuple du Sahara occidental", poursuit Hassan Muilid Ali, demandant au président français s'il était "contre le droit européen". Derrière lui, les Sahraouis brandissaient des drapeaux, tout en scandant "Sahara Libre" et "Arrêtez l'occupation". Dans son arrêt rendu le 4 octobre, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-

Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités", d'où leur annulation. La Cour a, d'ailleurs, souligné le statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples. Dans un autre arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine, confirmant, une nouvelle fois, le statut "séparé" et "distinct" dont dispose ce territoire par rapport à celui du Maroc.